

CLUB TIMORA
PESSAH 2018 EILAT

e op de vos vacances www.clubtimora.com 01 43 99 04 19 - 06 13 60 92 92









hébreu, le Hanoucca possède la même racine que le mot hinoukh (éducation); de cette similitude apparaît l'existence d'un lien étroit entre ces deux concepts. Aussi, le nom Hanoucca est constitué des initiales de Heth Nerot Vehalakha Kebeth Hillel, c'est à dire : huit lumières et la loi est fixée comme Beth Hillel. La halakha retient donc l'avis de Hillel Hazaken selon lequel les lumières sont allumées de facon croissante. Cette énonciation illustre la parenté entre le hinoukh

et Hanoucca. Chaque jour nouveau, avec sa nouvelle lumière, donne lieu à un apprentissage et à une compréhension nouvelle, ainsi qu'à une élévation spirituelle.

Hanoucca correspond au temps où dans les synagogues, nous lisons le récit de la vie de Yossef. Commencant à s'assimiler à la culture égyptienne, il se souvint de son père juste au moment de flancher. Cela nous renvoie un message fort en matière de hinoukh : même d'un enfant dont à priori n'émanent que difficultés, il sera possible d'en extraire un jour satisfaction, grâce une éducation de qualité dont il ne s'écartera pas une fois adulte et entouré d'influences néfastes.

Beth Hillel considère que chacun doit chercher à se lier à D.ieu même si le mauvais penchant qu'il porte encore en lui est puissant. Même si nous échouons aujourd'hui, même demain, nos efforts créent une étincelle, qui, s'ajoutant aux autres, produira une explosion de lumière, celle de Machia'h, qui fera disparaître pour toujours les souffrances de l'exil et l'obscurité.

#### **Rav Meir Simha Kalmenson**

Directeur des Institutions scolaires Kehilat Chné-Or



Leilouy nichmat Rachel bat Calo 9 Av 5777

#### Conte de Hanoucca (tiré de : Drashot Lemo'adim

On raconte qu'un collecteur vint de Jérusalem en Italie afin de ramasser des dons pour venir en aide aux habitants de Jérusalem qui étaient dans des difficultés aggravées par la sécheresse. Le collecteur descendit du bateau un vendredi avant Shabbat, sans avoir ni proches ni amis pour le recevoir. Il leva les yeux au ciel et pria que le maître du monde l'aide à trouver hospitalité en l'honneur du Shabbat.

À peine avait-il fini sa supplication, un carrosse prestigieux passa devant lui, un juif riche d'apparence s'arrêta et l'invita pour Shabbat. Le Rav qui faisait partie des notables de Jérusalem fut impressionné par la beauté des intérieurs, la richesse des meubles, parmi lesquels un buffet incrusté de façon admirable, à l'intérieur duquel on apercevait les débris d'une bouteille d'huile. Il ne put s'empêcher de demander à son hôte ce que faisait un tel débris dans un buffet aussi beau. L'hôte tout ému entreprit de raconter l'histoire de cette bouteille à son invité: « Nous habitions par le passé à Amsterdam et mon grand-père avait un grand commerce en Italie. Mon père m'envoya auprès de lui pour l'aider. Au décès du grand-père, j'ai hérité de tout le commerce. La richesse m'aveugla, et épris par les nombreuses occupations, je me détachai de plus en plus de la pratique religieuse. J'ai renoncé en premier lieu à la prière de Min'ha puis à celle de 'Arvit, celle de Cha'harit, pour ne plus honorer les autres commandements. Cependant, dans mon cœur brûlait une flamme éternelle. J'avais mauvaise conscience. Je me demandais comment j'allais finir mes jours et comment j'allais répondre de mes actes le jour du jugement. Un jour, à la veille d'un Shabbat de Hanoucca, j'ai croisé dans la rue un enfant qui pleurait à chaudes larmes. « Qu'as-tu à pleurer ainsi ? » lui dis-je. Il me raconta son his-

toire : son père, très pauvre, économisa sou après sou pour acheter l'huile de Hanoucca. « Il m'envoya en me recommandant de faire très attention à cette bouteille d'huile. J'ai glissé par accident, la bouteille s'est cassée et je me suis écrié comment vais-je revenir auprès de mon père et l'huile n'y est point ? » J'ai eu pitié de cet enfant et lui ai donné la somme nécessaire pour acheter une nouvelle bouteille. J'ai pris les débris de l'ancienne et les ai gardés religieusement dans ce beau buffet et les propos de l'enfant résonnent tous les jours à mes oreilles : איך אעלה אל אבי והנער איננו אתי (Genèse 44-34) « Comment retournerais-je près de mon père sans ramener son enfant ? » : Comment, après de longues années, pourrais-je rejoindre mon Père qui est au ciel sans Torah et sans Mitsvot, sans avoir éduqué mes enfants dans la crainte de D. ? Depuis, j'ai pris conscience et j'ai fait un retour complet vers la Torah, et vous comprenez combien je tiens aux débris de cette bouteille grâce à laquelle j'ai retrouvé ma situation initiale. »

C'est cette même prise de conscience que la lumière de Hanoucca éveille chez celui qui se donne la peine de réfléchir, et avec la flamme de Hanoucca, il réveille sa flamme intérieure. se remplit d'émotion et retrouve sa sainteté.

#### AGENCE CAROLE TIDGHI

37, rue Louis Goux - 69100 VILLEURBANNE Tél. 06 52 26 91 39 - revuelaviejuive@gmail.com www.lavieiuive.fr

**DIRECTEUR DE LA PUBLICATION** ET RESPONSABLE DE LA RÉDACTION Carole Tidghi

RELECTURE

#### **ASSISTANTE DE RÉDACTION** Linda Ravelle Chapuis

**STUDIO GRAPHIQUE** 

## **PHOTOS**

Karine H. Studio Shutterstock Sarah Lesselbaum

#### **N°ISSN** 2428-7873

#### TIRAGE

25 000 exemplaires - National Dom Tom et Suisse (Genève Lausanne) Publication Gratuite Bimestrielle Imprimé en U.E

e a été réalisé en partenariat avec notre sélecti rs qui a le plaisir de mettre à votre service leur profe e et leur sympathie. N'hésitez pas à faire appel à eux

5 possibilités pour transmettre vos dons au Vaad haRabanim

Sur notre site: www.vaadharabanim.org Site sécurisé

carte de crédit : 0-800-106-135 en Israel: 00, 972.2.501.91.00

10, Rue Pavée 75004 Paris

Envoyez votre don à l'un des Rabanim de votre région (demandez la liste au numéro 0-800-106-135).

Envoyez votre don dans l'enveloppe

Venillez libeller vos à l'ordre de Vaad

SAVOIR SUR HANOUCCA



## La mitsva de l'allumage 🖤



C'est l'allumage lui-même qui constitue la mitsva. C'est pourquoi il faudra s'assurer que toutes les conditions nécessaires pour la validité de la mitsva soient présentes au moment de l'allumage (quantité d'huile, hauteur, courant d'air, etc.). Il est interdit de se servir de la lueur diffusée par les lumières de Hanoucca pour s'éclairer. Il est également interdit d'allumer une autre flamme ou une cigarette à partir de ces

#### Quand allumer?

Le moment idéal (lekhat'hila) pour l'allumage commence juste après la sortie des étoiles et dure 30 minutes. Si 30 minutes se sont déjà écoulées depuis la sortie des étoiles, alors on réalisera cette mitsva dès que possible afin de pouvoir diffuser le miracle au maximum (tant qu'il y a encore des passants dans la rue). Mais en cas de force majeure, on pourra allumer toute la nuit.

#### Hanoukia / Lecture du Chema

Dans le cas où on a prié 'Arvit avant la sortie des étoiles, il faut relire le Chema après la sortie des étoiles. Comme la lecture du Chema le soir est une obligation constante tous les jours de l'année, il faudra lire le Chema avant d'allumer les nerot de Hanoucca.



#### Hanoukia / 'Arvit

Les jours de Hanoucca, 2 mitsvot se présentent à nous à la sortie des étoiles : la prière de 'Arvit et l'allumage de la Hanoukia. Il existe un principe dans la halakha qui donne la priorité à ce qui est plus fréquent. Dans notre cas, la mitsva de l'allumage de la Hanoukia ne dure que 8 jours, alors que prier 'Arvit est constant tous les jours de l'année. Ainsi, il faudra faire la tefila d'Arvit avant d'allumer les nerot de Hanoucca. Sachant qu'il est possible d'avancer et de prier la téfila de 'Arvit avant la sortie des étoiles, pendant ces 8 jours de Hanoucca, il est préférable de prier 'Arvit un peu plus tôt et pouvoir ainsi allumer la Hanoukia immédiatement après la sortie des étoiles. Le premier soir de Hanoucca, on fera la prière de 'Arvit avant l'allumage tout en mentionnant le miracle de Hanoucca dans la 'amida, bien qu'on n'ait pas encore allumé la Hanoukia.

## Préparation de la Hanoukia

Le 'Hafets 'Haim, dans son explication de la halakha (Mishna Beroura), nous précise qu'il est bien et juste de préparer la Hanoukia alors qu'il fait encore jour afin de pouvoir l'allumer à son retour de la synagogue immédiatement à la sortie des étoiles.

## Où placer les lumières?

Sachant que les nérot de Hanoucca sont allumées dans le but de diffuser le miracle, il est important de positionner la Hanoukia à un endroit visible de l'extérieur. C'est pourquoi, si on habite en maison, on placera la Hanoukia à l'extérieur devant la porte d'entrée (du côté gauche, en face de la mezouza) ou s'il y a une cour/jardin entre la rue et la maison, on la placera dans la rue, devant le portail (du côté gauche, en face de la mezouza. Si le portail ne possède pas de mezouza, on la positionnera du côté droit). Si on habite en appartement, on la placera à la fenêtre qui donne sur l'extérieur afin qu'elle soit visible par un maximum de passants. En revanche, si la Hanoukia ne peut pas être visible de l'extérieur (étage élevé (plus de 10m, soit à partir du 4e étage environ), problème sécuritaire, etc.), alors il est important de la placer à l'intérieur de la maison, à moins de 10 cm de la porte, du côté opposé à la mezouza. Cela permettra aux personnes qui rentrent « d'être entourées » de 2 mitsvot : la mezouza et la Hanoukia. La Hanoukia doit être idéalement située entre 24 et 80 cm du sol. Il faut allumer les lumières à l'endroit où elles resteront. Si le chef de famille est alité et ne peut se lever, on ne pourra pas lui apporter la Hanoukia pour allumer les nerot puis la reposer à côté de la porte. Il faudra demander à une tierce personne d'allumer.

Du fait que c'est l'allumage qui constitue la mitsva, il est donc très important de s'assurer que toutes les conditions nécessaires pour la validité de la mitsva soient réunies. C'est pourquoi, si on a allumé les nerot de hanoucca et que le vent les a éteintes, il faudra exécuter une des choses suivantes :

- 1- Si elles étaient positionnées à un endroit propice au courant d'air, il faudra les déplacer puis les rallumer sans réciter la bé-
- 2- Si elles se sont éteintes accidentellement, d'après la stricte halakha, on n'est pas obligé de les rallumer. Mais celui qui veut être plus strict et les rallumer (sans réciter la berakha), attirera la bénédiction sur lui.

Pour tout cas particulier, il est conseillé de se référer au Ray de votre communauté



## Avec quoi allumer?

Toutes les huiles et toutes les mèches sont valables pour allumer les lumières de Hanoucca, mais la meilleure façon de réaliser cette mitsva est d'utiliser de l'huile d'olive.

Bien que les bougies de cire soient valables, il est mieux d'utiliser de l'huile d'olive, car c'est avec de l'huile d'olive que s'est produit le miracle mais aussi parce que la lumière produite est plus belle.

Le Rav Mordekhaï Eliyahou (Zatsal) nous précise que la meilleure manière de réaliser cette mitsva est d'utiliser de

l'huile d'olive consommable et produite en Israël

Il faut mettre suffisamment d'huile pour que les lumières brûlent au moins une demi-heure.

Si on a utilisé des bougies trop petites, ou que la quantité d'huile n'était pas suffisante, il faudra éteindre les flammes, remplacer les bougies par des bougies plus grandes ou rajouter de l'huile, puis allumer de nouveau les flammes, mais cette fois-ci, sans bénédiction.

## Qui doit allumer?

#### Une mitsva liée au foyer

Chaque foyer a l'obligation d'allumer les lumières de Hanoucca. Nous avons l'habitude que ce soit le père qui allume et acquitte ainsi son foyer.

En revanche, si le mari rentre tard ou est en déplacement, il est indiqué et même recommandé qu'il charge son épouse d'allumer les lumières de Hanoucca à la tombée de la nuit et il sera de son obligation par cet allumage malgré son absence (il pourra, s'il le veut, les allumer de son côté sans berakha ou à son retour).

On pourra, pour habituer les jeunes enfants (en âge d'être éduqués), leur faire allumer les flammes « supplémentaires » (c'est-à-dire, les autres nerot, à l'exception de la première qu'on allume).

Le minhag de nos frères achkenazim est d'allumer une Hanoukia par membre du foyer, à l'exception de la femme, qui est acquittée de son obligation par son mari.

Lorsque l'on allume les nerot de Hanoucca, il est important

d'attendre que la flamme « monte d'elle-même », c'est-à-dire

## Comment allumer la Hanoukia?

D'après la stricte Halakha, la mitsva est d'allumer une flamme par jour, mais le minhag de nos jours est d'ajouter une flamme supplémentaire chaque jour dès le 2ème jour ; ainsi, le huitième jour, il y aura 8 nerot allumées.

Le premier soir, on allume à l'aide du chamach (flamme supplémentaire) une lumière, puis on en ajoute une de plus chaque jour jusqu'au huitième soir où on en allumera huit.

Le second soir, on allumera d'abord la lumière qu'on ajoute, puis celle de la veille. On procèdera donc à l'allumage de gauche à droite. De cette façon, on récitera toujours la que la majeure partie de la mèche flambe avant de retirer sa main et de passer à une autre mèche. On pensera à allumer le chamach avant de réciter les

bénédictions, car c'est une flamme ordinaire qui n'est pas concernée par la mitsva (certains ont l'habitude de l'allumer à la fin).

Les autres soirs, on ne récite que

les deux premières berakhot.

Dans le cas où l'on se sert du

chamach pour l'allumage, on pensera à l'allumer avant de réciter les bénédictions, car c'est une flamme ordinaire qui n'est pas concernée par la mitsva.

Après avoir allumé la première lumière obligatoire on chantera le texte « Ha-nerot halalou... » tout en allumant les flammes « supplémentaires ».

Le Ben Ich 'Hai et Le Mishna Beroura, lui, nous éclaire sur le texte « Ha-nerot Halalou). Sans compter les 2 premiers mots qui signifient « Ces lumières-là : », ce passage contient 36 mots qui correspondent aux 36 lumières qui seront allumées lors de la fête de Hanoucca. Les 2 premiers mots, eux, contiennent huit lettres qui sont une allusion aux 8 jours de Hanoucca.

#### Les bénédictions à réciter

Le premier soir de Hanoucca, on récitera 3 bénédictions avant d'allumer les lumières :

- Sur la mitsva d'allumer les nerot de Hanoucca : Baroukh ata Ado-naï, Elo-hènou, melekh haolam, asher qidéshanou bemitsvotav, vètzivanou lahdlik ner Hanoucca

Béni Tu es, Hachem, notre D. Roi de l'univers, qui nous as sanctifiés par Tes commandements et nous as prescrit d'allumer la lumière de Hanoucca

#### Sur les miracles :

Baroukh ata Ado-naï, Elo-hènou, melekh haolam, chéassa nissim laavoteinou bayamim hahem bazéman hazé Béni Tu es, Hachem, notre D. Roi de l'univers, qui as accompli

des miracles pour nos ancêtres, en leur temps, à cette époque-ci.

#### Sur le temps :

Baroukh ata Ado-naï, Elo-hènou, melekh haolam, chéhé'héyanou vékiyémanou véhiguiy'anou lazéman hazé

Béni Tu es, Hachem, notre D. Roi de l'univers, qui nous as maintenus en vie, nous as soutenus et nous as permis d'atteindre ce temps.

TOUT SAVOIR SUR HANOUCCA



#### Oublier d'allumer

Si on n'a pas allumé avant le lever du jour, on allumera alors sans berakha dans la journée.

Quelqu'un qui n'a pas pu allumer du tout les lumières de Hanoucca ne pourra plus remplacer la ou les allumage(s) perdu(s). Il continuera à allumer le même nombre de lumières que tout le monde, en récitant la berakha. Dès qu'il allumera pour la première fois, il récitera également la bénédiction de chéhé'héyanou.



## Se rendre au cimetière

Comme nous l'avons vu, les sages de l'époque ont institué de se réjouir et de louer Hachem pendant ces jours de Hanoucca. On ne fait donc pas d'éloge funèbre pour un disparu.

Il est préférable également d'éviter de se rendre au cimetière (même pour la fin des 7 jours ou du mois de deuil), car la



Si on est invité et que l'on dort chez des amis ou dans la famille, on sera acquitté de cette obligation par l'allumage du chef de famille. On n'aura donc pas le droit d'allumer avec berakha dans la chambre aui nous est réservée.



proximité avec la tombe du défunt éveille le chagrin et les pensées douloureuses.

Il est mieux d'aller se recueillir avant Hanoucca.

En revanche, les règles de deuil sont maintenues, que l'on soit dans la semaine, le mois ou l'année.



#### Hanoucca et Shabbath

#### Vendredi soir

La veille de Shabbat, avant le coucher du soleil, on allume d'abord les lumières de Hanoucca, puis celle de Shabbat. Comme les lumières de Hanoucca doivent brûler au moins une demi-heure après la tombée de la nuit, il faudra mettre suffisamment d'huile pour que les lumières puissent brûler une demi-heure après la sortie des étoiles.

#### Samedi soir

À la sortie de Shabbat, on fera d'abord la havdala, puis on allumera les lumières de Hanoucca (dans le cas où on fait la havdala à la synagogue et que l'on souhaite également allumer la Hanoucca, alors on allumera d'abord la Hanoukia puis on fera la havdala dans le but de retarder la sortie de Shabbat mais aussi de diffuser au maximum le miracle).

#### Que faire de l'huile restante?

À la fin de Hanoucca, s'il reste de l'huile dans les réceptacles de la Hanoukia (qui n'a pas complètement brûlé), il est interdit de l'utiliser, car elle a été réservée pour la mitsva de l'allumage des nérot de Hanoucca et donc possède une certaine sainteté.

On ne pourra donc pas s'en servir pour manger, cuisiner ou pour allumer les nérot de Shabbat. Il faudra la brûler complètement afin de ne pas l'utiliser pour un autre usage.

Il en est de même pour une mèche ou la cire d'une bougie (certains les gardent pour les brûler avant Pessa'h avec le Bi'our 'Hamets).

En revanche, il n'est pas interdit d'utiliser l'huile qui reste dans la bouteille d'huile achetée pour Hanoucca.

Il est conseillé d'émettre une condition verbale avant la fête de Hanoucca en déclarant que l'on ne réserve pas l'huile et les mèches exclusivement à cette Mitsva.

Sources: Beit Yossef et Choulkhan Aroukh chapitre 670 à 683 / Yalqout Yossef: Hanoucca / Ben Ich 'Hai - Vayechev 1e Année / H'azon Ovadia - H'anouka page 160 / Torahht Ha-Mo'adim - H'anouka page 126 / Massekhet Shabbat 23b - le Quoti Alakhique







## 5300 REALISATIONS A TRAVERS LE GLOBE PLUS DE 130 SYNAGOGUES EN FRANCE ONT CHOISI DE FAIRE CONFIANCE A LAVI









## POUR LA MAISON DE DIEU ET LA VOTRE IL FAUT LE MEILLEUR

LEADER MONDIAL DE L'AMENAGEMENT ET LA RENOVATION DE SYNAGOGUES DEPUIS PLUS DE 50 ANS Au cœur de la Galilée, le Kibboutz LAVI fabrique artisanalement dans son usine de production à la pointe de la technologie vos Aron Akodesh, sièges et fauteuils, chaises d'Eliahou Hanavi, etc.... avec des artistes qui travaillent à partir de bois et de matériaux de très haute qualité pour la conception des projets les plus ambitieux.



Email: eulavi@lavi.co.il

http://furniture.lavi.co.il tel: 01-82888937

## Hanoucca, on crée une halte pour modifier le voyage !

Les histoires de vie sont des canevas provisoires soumis à de multiples influences : l'évolution spontanée de la personne, les rencontres vécues, les formations suivies, les lectures effectuées... C'est le futur, plus que le passé, qui donne sens au présent.

Il ne s'agit pas de renoncer à l'exploration et l'élaboration des causes antécédentes qui expliquent le présent par le passé.

Sur la route, l'éclairage qui se trouve devant nous est plus utile que les lumières qui s'éloignent derrière nous.

Si son trajet explique ce qu'est devenue une personne, c'est son projet qui fait de cette personne un sujet.

Ce sont ses rêves pour demain qui nous font comprendre sa légende personnelle et le sens de ses actes.

Notre intention n'est pas d'oublier l'histoire ! comment le pourrait-on ?

Mais de renouveler la lecture de l'expérience passée et d'anticiper à partir des situations aujourd'hui désirées.

Ce qu'enseigne finalement la réflexion sur les histoires de vie, c'est que l'individu est une construction et que « l'avenir est un lieu de naissance qui s'ouvre devant lui ».

Quand on s'interroge sur sa vie, on fait une pause pour relancer une quête, on effectue un arrêt pour stimuler le mouvement, on crée une halte pour modifier le voyage.

#### Venons-en au sens de ce travail:

#### Hanoucca! LA FÊTE DES LUMIERES!

Cette merveilleuse fête qui nous interpelle du plus profond de notre Nechama ! Au-delà des cadeaux de Hanoucca, des beignets, ces flammes ardentes qui brillent dans chaque maison juive de l'intérieur vers l'extérieur, ces flammes par lesquelles on parviendra à la lumière, la vraie, celle qui a pour but d'éclairer nos âmes, nos corps, nos esprits, nos foyers, nos sentiers et de nous rappeler à l'ordre, à savoir, si l'on a emprunté la bonne route qui nous amènera à la réalisation de nous-mêmes par rapport à D..., à nous-mêmes et à l'humanité. «NER HACHEM NICHMAT ADAM = LA FLAMME DE D... EST L»ÂME DE L»HOMME».

Dans ce monde ici-bas, nous, êtres humains, juif, enfants d'Hakadoch Barouh Hou, nous sommes, si l'on peut l'exprimer ainsi, sa «torche, sa lampe de poche». A priori, nous ne pouvons exister, vivre ou respirer sans l'aide d'Hachem, et à cet instar, Il nous demande de Lui donner de la force! «TNOU OZ LEELOKIM»=»DONNER LA FORCE A D...»!

Comment est-ce possible, pour nous si petits! Êtres humains qui paraissons si insignifiants, provenant de la terre et retournant à la terre, nous pouvons donner de la force au Maître du monde?

Là se dévoile un des grands secrets de Hanoucca, d'une profondeur merveilleusement sensationnelle !

À Hanoucca, ils se sont arrêtés, posés, garés, le 25 du mois de kislev, afin de prendre du recul quant à leur histoire incroyable, les miracles qu'ils venaient de vivre, le but concret de tous ces évènements incroyables, et l'impact extraordinaire qu'il allait avoir dans leur vie et celles des générations à venir, et jusqu'après la gueoula!

Comment un si petit nombre d'hommes faibles, les MAKABIMS, avaient pu combattre un si grand nombre d'hommes forts, puissants et terrorisants ?

Ils étaient arrivés a un carrefour de leur vie où il n'était plus



pensable de vivre caché, dans la peur, sans pouvoir s'exprimer, ou même vivre librement leur Torah! Alors, la décision fut prise rapidement et sans plus trop de choix possible, ou alors, plutôt mourir! Les femmes les encouragèrent à se battre afin de retrouver leur liberté!

Ils ne se sont pas arrêtés devant le comment ? Ou le nombre. ni devant leurs capacités ni même leurs possibilités techniques ou physiques, ils y ont tout simplement cru! Durant ces huit jours, Hachem nous éclaire et nous rassure : « Je vous aime comme vous êtes, c'est-à-dire inconditionnellement, vous êtes mes enfants, je descends vers vous afin de vous aider à vous lever, vous reprendre et pouvoir enfin éclairer ce monde obscur, perturbé, perdant tous points de repères ! ». Toutes ces bougies qui brillent pendant huit jours, chaque jour on en allume une, et puis on en rajoute une et deux... Observonsles une à une, leurs flammes, leur intensité, chacune avec sa manière de briller. Et d'ailleurs, nous récitons au même moment: «HANEROT HALALOU KODECH EM......VEYN LANOU RECHOUT LEHICHTAMECH BAHEM ELA LIROTAM BILVAD" «CES BOUGIES-LÀ SONT SAINTES ET NOUS N»AVONS NULEMENT LE DROIT DE LES UTILISER, MAIS SEULEMENT DE LES REGARDER!».

Ce merveilleux Passouk fait référence à nous, nos enfants, nos maris, toutes ces âmes qui unissent le Am Israël, observons-les sans parler, sans commenter, cherchons cette flamme qui les anime, qui nous anime, qui nous fait vibrer, cette passion folle, cet amour de la vie, de la Torah, de la beauté du monde, de cette puissance incroyable qui réside en chaque individu, qui va le pousser à être, à devenir, à se réaliser, oui, se réaliser et briller d'un feu ardent MAIS CETTE FOIS À SA MANIÈRE!

Laissons danser ces flammes à leur rythme, sans les comparer, non jamais, car bien souvent les petites flammes qui donnent l'impression de s'éteindre dans quelques instants, qui font le moins de bruit possible, qui éclaireraient avec si peu d'intensité, bien souvent, oui! Ce sont ces flammes qui resteront le plus longtemps, de manière discrète, mais qui incendieront tout sur leur passage, par leur intensité, ce désir d'éclairer, cette sagesse de la vie, cette volonté de vivre pleinement chaque moment offert, cette passion de la vie, vouloir éclairer à sa manière, avec la lampe de poche qui nous a été attribuée.

Arrêtons de chercher à nous éclairer par les phares extérieurs, ils ne font qu'éblouir, nous perturber, nous aveugler par de fausses lumières, de faux rêves, contrairement aux nôtres qui doivent éclairer, de manière agréable, à leur manière, sans nulle comparaison, et toujours un peu plus et encore un peu,



Après avoir réussi le sauvetage de la synagogue BABA SALÉ, au moyen d'un emprunt, nous lançons un appel de fonds pour :

RÉNOVER ET AGRANDIR CE HAUT LIEU DE PRIÈRE.

CRÉER UN COMPLEXE DE TORAH: Le Beth Hamidrach Chaaré Nissim à la mémoire du Gaon Hatsadik Rav Nissim Amsellem Ztsl, fondateur de la synagogue Baba Salé, et qui nous a récemment quitté.

Rishon Letsion Rav Chlomo Amar Chlita Toute personne qui contribuera au

Toute personne qui contribuera au nancement de cette « Maison de D.ieu », Hachem le protégera et accroîtra son rayonnement et sa gloire.



Admour Rabbi David ABIH'SSIRA Chlita

Mes bénédictions vont pour toujou

Mes bénédictions vont pour toujours ceux qui viendront effectivement en aide à Tsidkat Eliaou. Rishon Letsion Ray Itshak Yossef Chlita

et son appui à l'édification d'un espace de Toral... Béni soit celui qui soutiendra ce projet et sa réalisation.





POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET POUR TRANSMETTRE VOS DONS DIRECTEMENT :

FAR CHEQUE France: "ASTEM" - 39 Boulevard Gorbella 06100 NICE

PAR CB Paypal via notre site sécurisé :

WWW.TSIDKAT-ELIAOU.ORG - PUIS CLIQUEZ SVP SUR LA BANNIÈRE SYNAGOGUE BABA SALI

UN RECU SERA ENVOYE POUR TOUT DON

TOUS LES DONATEURS RECEVRONT LA BÉNÉDICTION DE RABBI DAVID ABIH SSIRA CHLITA ET SERONT ÉGALEMENT BÉNIS AU KOTEL AINSI QU'À L'OUVERTURE DE L'ARCHE SAINTE À LA SYNAGOGUE BABA SALÉ DE JÉRUSALEM, MOMENT SUBLIME OÙ LES PORTES DU CIEL SONT OUVERTES.





avec cette envie de partager avec le monde, l'humanité!

À Hanoucca, nous devons nous poser, observer, réfléchir à nos vies, nos familles, nos constructions, réalisations et remercier pendant 8 jours. Le juif de Hanoucca, c'est celui qui se satisfait, qui sait apprécier, remercier, mais qui, parallèlement, fait une halte afin de prendre encore plus de forces et de souffle (NECHAMA-NECHIMA)!

Hachem ne cherche pas la quantité, le bruit, le nombre, le beaucoup ! Contrairement au monde qui l'exige de nous ! Hachem recherche chez chacun d'entre nous LA QUALITÉ de nos actes, que notre réalisation de soi ou de nos mitsvots se fassent KEECH = COMME UNE FLAMME = K = KAVANA = INTENTION/ALEPH = AHAVA = AMOUR/ CHIN = SIMHA = JOIE.

Le message d'Hachem, qui brille pendant ces 8 jours où nous récitons le Halel afin de louer, remercier pour tous ces miracles vécus :" mon enfant chéri, mon aîné, mon unique, tu es là! Tu existes! Tu brilles, oui, exactement à ta manière et c'est précisément ce que Je recherche, toi, pas quelqu'un d'autre! Je crois en toi, NECHAMA TEHORA! Regarde combien tu es incroyable! Exceptionnelle! Irremplaçable! Unique au monde et unique en ton genre! Cherche les points positifs, tes réussites, tes talents, tes aualités dont le t'ai dotés, le t'aime avec ton vetser hara et ton Yetser hatov! Apprécie chaque petit geste que tu fais, aime chaque petite bonne action, comme sourire, aider, encourager, remercier, elles sont là, proches de toi, si proche de toi! Pourquoi aller chercher si loin! Regarde ton évolution! Tourne la tête de temps à autre et apprécie! Regarde le rétroviseur, mais rapidement afin de réaliser toute la route que tu as déjà parcourue! Mais reconcentre-toi rapidement vers ton chemin, regarde, le pare-brise est si grand! Oui, car la route qui t'amènera à ta réalisation est si grande aussi, tu as toute la vie devant toi ! Et quelle importance s'il reste un jour ou une semaine ou un an voire plusieurs années! Car chaque jour est un jour éternel!

J'ai besoin de toi dans mon projet ! Je ne peux rien réaliser sans ta participation, il manquera toujours un morceau de puzzle ! Et quelle importance s'il est petit ou grand ! C'est ton morceau à toi que je désire le plus, le tien, pas celui du voisin ! Je comprends tous tes doutes, tes difficultés, tes complications, mais Je suis là, présent avec toi, tu n'es point seul ! Chaque pas en avant est l'allumette qui va allumer la première bougie, puis la deuxième... Secoue-toi, remets tes habits de gloire, de guerrier, de Makabims, il faut juste y croire et Me laisser faire ! Le Tsadik tombe 7 fois, mais se relève, car il s'accroche à Moi ! Et si ta flamme brille un jour, elle brillera 8 jours, le surnaturel !» Car le juif est surnaturel, ses forces, ses exploits, sa survie, son espoir, sa capacité à remonter la pente et reconstruire là où il se trouve!

Alors, faisons partie de cette Élite, ces makabims, le «comment fera-t-on ? « n'est pas notre question, mais la réponse d'Hachem :»LAISSE-MOI FAIRE! «.

"AFILOU BEHASTARA CHEBETOH HASTARA CHAM

NIMTSA HACHEM HITBARAH, GAM HAHARE HADVARIM HAKACHIM HAOVRIMHALEHA ANI OMED!» = "MÊME DANS LES MOMENTS D»OBSCURITÉ LES PLUS TOTAUX, LÀ-BAS SE TROUVE HACHEM HITBARAH! MÊME DERRIÈRE LES ÉPREUVES LES PLUS DIFFICILES, HACHEM SE TIENT DERRIERE TOUT CELA!»

Sinon, comment tenir!

Pour conclure : nous avons compris que Hanoucca nous enseigne et nous apprend à retrouver la lumière intérieure afin d'éclairer le monde extérieur. Pour cela, cherchons à la fois un regard intérieur et une vision panoramique qui intègre le contexte général de ce que l'on vit, puis un objectif, dans les deux sens du terme :

- un zoom permettant de voir au loin et de manière focalisée.
  un but nous aidant à saisir pourquoi on cherche si loin.
- Ce but, au niveau individuel, est à inventer. Vaut-il mieux la sagesse ? Face à l'énigme précautionneuse ou les imprudences de l'idéale certitude du présent ou l'indétermination du futur. Face à l'énigme, l'inquiétude ne récuse pas l'enthousiasme, tout au plus se tempèrent-ils l'un l'autre.

Au niveau collectif, ce but est la constitution d'une communauté fraternelle, unifiée, dans laquelle s'inscrivent les singularités culturelles et les projets individuels. Car les destins personnels s'inscrivent toujours dans un contexte culturel et social et dans une destinée collective. Nous avons besoin d'autrui pour vivre et chaque projet de vie s'inscrit dans une communauté de destins.

L'homme n'est pas le fondement de son être, il n'est pas vraiment responsable de sa naissance (même si la néchama a choisi toutes les conditions au préalable afin de réparer et se réaliser), des conditions premières de son existence factuelle. Il est, en revanche, le fondement de ses manières d'être, et il est responsable de sa renaissance, des modalités de son existence effective.

La création de projets, la construction de l'avenir s'inscrivent dans cette capacité de fondation des hommes par euxmêmes, dans une éthique à la fois de la responsabilité et de l'Espérance.

Le rêve de vie est la demeure de l'être en devenir, Nous n'avons pas tous les mêmes rêves, mais nous avons tous des rêves ; il faut nous réveiller pour raconter et vivre nos rêves !

Rabbi zusha disait qu'à 120 ans, on nous demandera : « Estce que tu as été zusha ? » Mais on ne me reprochera jamais de ne pas avoir été moche rabbenou, car il y en n'a eu qu'un !

Myriam Mettoudi
Hanoucca Sameah.

# RECEVEZ 5 MIN DE COACHING PAR JOUR ET UN JOUR UNE HALAHA EN ENVOYANT VOS COORDONNEES AU 05 25 20 14 74. CONFÉRENCIERE BARS TOUT ISRAEL/LYON/RICE/MARSEILLE PARIS ET AUTRE. PRÉPARATION DE LA MARIÉE AU MARIAGE/BAT-MITSVA/ACCOUCHEMENT-COACHING SPIRITUEL SOIREE HAFRACHAT HALA/CONFERENCES AVEC MON MARI SUR LE COUPLE. [MEIR PREPARATION AU MARIÉ 05 23 83 42 26] CONFERENCIERE 613 TV ET TORAN BOX. 05 25 20 14 74 WWW.MYRIAMMETTOUDI.COM

## Cinq ans

## Savoir étudier le commentaire de Rachi sur la Tora

Il faut savoir étudier le Rachi de la Tora, d'abord et avant tout avec le regard d'un Enfant de 5 ans.

Telle est, en quelques mots, la teneur de l'approche du Rabbi de Loubavitch, Rabbi Mena'hem Mendel Schneerson.

Embarquez dans une exploration exaltante du plus populaire des Commentaires de l'Exégèse juive et découvrez une œuvre unique aux facettes inattendues.

Le présent ouvrage, tout à fait inédit en son genre, est destiné à savoir étudier le Rachi de la Tora. Il se présente d'abord comme un guide Pédagogique foisonnant d'informations et illustrations savoureuses, mais il est aussi une réflexion profonde sur la vocation du Commentaire ainsi qu'une quête de soi passionnante ayant la vertu d'un élixir de jeunesse.

Auteur: Daniel Toledano

Prix 26 €

En vente dans toutes les Librairies Juives de France et sur : www.kehot.fr (frais de port offerts)



## **NOS OUVRAGES**

26€	■ Les Fêtes Juives	25€
22€	■ De Nikolaïev à Brooklyn	28€
28€	■ Une Lumière dans la Nuit	24€
28€	■ Nos Grands	25€
	■ Cinq récits	24€
95€	■ Deux âmes juives	22€
12€	■ Histoire complète de Pourim	10€
24€	■ La Fête de 'Hanouccah	20€
24€	Rabbi Josselmann de Rosheim	25€
28€	Conversations avec les jeunes	15€
	■ Le Roi dans le champ (Maayanot	12€
95€	■ La clé sous l'oreiller (Maayanot)	12€
26€	Out it est vraiment partout (Maayanot)	14€
	22€ 28€ 28€ 95€ 12€ 24€ 24€ 28€	22€ ■ De Nikolaïev à Brooklyn 28€ ■ Une Lumière dans la Nuit 28€ ■ Nos Grands ■ Cinq récits 95€ ■ Deux âmes juives 12€ ■ Histoire complète de Pourim 24€ ■ La Fête de 'Hanouccah 24€ ■ Rabbi Josselmann de Rosheim 28€ ■ Conversations avec les jeunes ■ Le Roi dans le champ (Maayanot) 95 € ■ La clé sous l'oreiller (Maayanot)



Les Editions Merkos L'Inyonei Chinuch – Kehot Département culturel du: Bureau Lubavitch Européen 8, Rue Meslay 75003 Paris – Tél.: 01 48 87 87 12 E-Mail: bureau@lichka.fr

## LES DIFFERENTS NOMS DE LA FÊTE



**HANOUCCA: INAUGURATION** Nom qui rappelle l'inauguration du Temple.

Après la profanation du temple par les Grecs, il était nécessaire de rallumer les lumières du candélabre par une huile pure afin que le service soit nouvellement intronisé. Ceci a été possible grâce à la fiole d'huile pure retrouvée dans le



## HANOUCCA: EDUCATION

## de la racine de חינוך, (hinoukh) rappelle l'importance de l'éducation.

Ceci démontre, si besoin est, l'importance de l'éducation. Seule la nouvelle génération peut perpétuer les valeurs juives de la Torah et préserver la sainteté du Temple et celle du peuple juif.

Ce terme נובה (Nouca) peut de plus être décomposé comme suit : חינוך ה, (Hinoukh Hachem) allusion à la base de l'éducation des enfants juifs, constituée par l'étude des cinq livres de la Torah. Étude qui est de nature à améliorer les cinq composantes de l'âme, qui sont : (Nefesh), נפש (Rouakh), רוח (Nechama), נשמה (Haya), חיה (Yehida), יחידה (Yehida), נפש

## ブ חנו ב-כה (Hanou- be-ka)

## Hanoucca se décompose en : חנו ב-כה : le combat cessa le 25 du mois.

Au terme de la guerre livrée par les Maccabim contre les Grecs, la victoire eut lieu le 25 בסלו (Kislev), date évoquée dans le nom de la fête.

## HANOUCCA: FÊTE DES LUMIÈRES

Le nombre total des lumières allumées dans cette fête est de 36 (excepté les lumières du Shamash). Ce nombre correspond au nombre de Traités du Talmud établis en réponse aux objectifs des Grecs qui visaient principalement l'annulation de la Torah orale et l'autorité de ses docteurs. Le nombre de lumières allumées en souvenir de cette victoire est rappelé dans ce verset des Proverbes (6, 23) « car le devoir est un flambeau, la doctrine une lumière, les dictées de la morale un gage de vie. »

De même les termes אורה עס אור (Or ou Ora) sont repris 36 fois dans la Torah, en signifiant qu'à travers les lumières de Hanoucca se dévoile la clarté de la Torah

Cette notion se retrouve dans l'allusion du terme 36= 1), dans le verset des Psaumes (144,15), « Heureux le peuple qui reconnaît l'Éternel comme son D.! », qui fait les louanges d'un peuple possédant 36 saints dans chaque génération. L'éclat de ces saints se dévoile dans les 36 lumières de Hanoucca.



## LYCEE YECHIVA אור משה OR MOCHE

ע"ש הרב משה בוצ'קו זצ"ל

## **VOTRE FILS PASSE EN SECONDE OU EN PREMIÈRE S, ES OU EN TERMINALE S, ES?**

## **VOUS CHERCHEZ UNE STRUCTURE ADÉQUATE À VOS** AMBITIONS DE THORA ET DE BON NIVEAU SCOLAIRE?



























Possibilité d' internat complet Oulpan et intégration dans la société israélienne



Matières scolaires

avec le soutien pédagogique de KIAH' (Kol Israël Haverim)



PARIS - DIMANCHE 26 NOVEMBRE de 11:00 à 18:00 Salle des fêtes "Michekenot Israel" - 6 Rue Jean Nohain 75019 Paris

Pour tous renseignements, contactez: Ray Nahum Botschko 972-50-276 27 00 ytormoche@gmail.com





# LES RÉFÉRENCES DE CETTE FÊTE bibliques et postbibliques

Il y a lieu d'établir une distinction entre les trois fêtes de pèlerinage qui sont ordonnées par la Torah, מדאנרייתא (Mideoraita) et celles de Hanoucca et Pourim, ordonnées par les autorités rabbiniques, מדרבנן (miderabanan).



## Traité Shabbat 21 : On pose la question

## « Qu'est Hanoucca?»

Nos sages rapportent : le 25 (Kislev) commence la fête de Hanoucca. On ne peut y faire une oraison funèbre ni entreprendre un jeûne. Lorsque les Grecs pénétrèrent dans le Temple, ils profanèrent toutes les huiles et lorsque les Hasmonéens prirent le dessus, ils ne trouvèrent dans le Temple, après toutes leurs recherches, qu'une fiole d'huile portant le sceau du Grand-Prêtre. Elle ne pouvait suffire que pour l'allumage d'un jour. Par miracle, elle illumina pendant huit jours. L'année suivante, ils instituèrent cette date comme jour de fête et de reconnaissance.

Il convient de s'interroger sur la raison pour laquelle, la première année, cet évènement ne fut pas célébré comme un miracle? On précise qu'à cette époque, la prophétie avait cessé, on ne pouvait deviner si cet évènement allait se perpétuer ou s'il était tout simplement occasionnel et que sa trace allait disparaître. Mais, lorsqu'ils eurent confirmation que cette lumière persistait et restait vivace dans leurs cœurs, en dépassant le cadre de la première année, ils instituèrent la célébration de ce miracle pour les générations à venir.



## Propos tirés du Ramban:

« La précarité est un élément caractéristique du peuple juif et le miracle de Hanoucca s'inscrit dans la destinée de son ancêtre Ya'aaov »

Selon le Ramban, dans la Parasha de Vayishla'h, Ya'aqov nous a dicté le comportement que les générations à venir du peuple juif devraient avoir vis-à-vis des nations. Étant donné que la précarité est un élément caractéristique du peuple juif, il a été mentionné dans la Parasha de Vayishlah que l'Éternel a protégé son serviteur et a envoyé un ange pour le sauver des griffes de son persécuteur. Il nous enseigne qu'il ne pouvait compter sur son intégrité, mais que, malgré tout, il entreprit tout ce qui était en son pouvoir pour être sauvé.

Il y a là un signe pour les générations à venir, car tout ce qui

arriva à notre patriarche confronté à 'Essav se renouvellera pour nous, ses descendants, et notre comportement doit s'inspirer de ce sage et nous inviter à nous préparer au combat selon trois modes de résistance : la prière, la persuasion et en dernier lieu, le combat, si nécessaire.

C'est ainsi que procédait Rabbi Yehouda Hanassi qui représentait le peuple juif auprès des autorités. Il avait coutume de relire cette Parasha évoquant la rencontre de Ya'aqov et de 'Essav avant toute entrevue qu'il devait avoir avec une autorité étrangère.



## Les mérites de celui qui observe

## les règles relatives aux lumières de Hanoucca

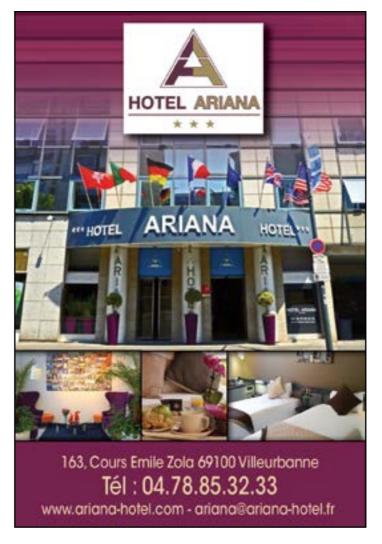
On rapporte dans le Traité Shabbat 23 au nom de Rav Houna : « Celui qui observe les lumières de Hanoucca mérite des enfants érudits dans la Torah.

Celui qui respecte scrupuleusement le commandement d'avoir une Mezouza mérite une belle habitation

Et celui qui veille à la sanctification du temps mérite l'abondance ».

La récompense symbolisée par les lumières de Hanoucca est en rapport direct avec ces propos, car de même qu'il fait briller la lumière de Hanoucca, cette flamme se poursuivra et brillera pour les générations à venir.







PARIS - 10 rue Tristan Tzara - 75018 PARIS



## Propos du Rambam

Le Rambam rapporte dans הלבות יסודי התורה (Alakhot yessodi hatorah)chap. 5-1: Nous avons tous obligation de sanctifier le Nom de D. ainsi qu'il est écrit Lev. (22,32) « Ne déshonorez point Mon saint Nom, afin que Je sois sanctifié au milieu des enfants d'Israël, Moi, l'Éternel qui vous sanctifie...».

Il nous est recommandé de ne pas Le profaner, ainsi qu'il est écrit : (Lev. 22,32) cité ci-dessus. Comment devons-nous nous conformer à ce commandement ? Si nous étions menacés par un idolâtre de devoir transgresser l'un des commandements de la Torah sous peine de mort, nous devons transgresser ce commandement pour sauver notre peau ainsi qu'il est écrit Levi 18,5 « Vous observerez donc Mes lois et Mes statuts, parce que l'homme qui les pratique obtient, par eux, la vie : Je suis l'Éternel ». Les lois ont pour objet de donner la vie et non de mener à la mort. Quiconque fait le contraire est responsable de son crime.

Dés lors, on peut se poser la question, comment les Hasmonéens se sont-ils autorisés à mettre leurs vies et la vie des autres en danger en se révoltant contre les Grecs ?

En poursuivant l'étude du Rambam, 2-3 הלבה (alahka), il est précisé que cette disposition concerne tous les commandements en dehors du culte des idoles, l'inceste, et le meurtre, pour lesquels, il convient de mourir plutôt que de les transgresser.

On précise en outre : si le décret est motivé par un intérêt personnel de son auteur (exemple : il a contraint le juif à lui construire une maison Shabbat), si cette contrainte a lieu dans l'intimité, en l'absence d'un public d'au moins dix personnes, il s'exécute, transgresse le commandement et épargne sa vie. Mais si l'auteur de cette contrainte le faisait dans une intention délibérée de lui faire transgresser un commandement, aussi minime soit-il, il a obligation de résister, au prix de sa vie.

Et il poursuit que s'il s'agit d'un décret en période de persécution, tel qu'a été le cas de Nabuchodonosor, et qui vise l'élimination de la pratique religieuse, on a devoir de résister au prix de sa vie, que ce soit en public ou en privé.

L'héroïsme et le dévouement des Hasmonéens constituent pour nous une leçon d'actualité. Si d'aucuns se comportaient comme les Hasmonéens, ils seraient taxés d'extrémiste et qualifiés de zélote. Ceux qui mettent leurs vies en danger et qui montent la garde en toute circonstance se font traiter de fanatiques. Ils se distinguent dans leurs tenues, leurs comportements, défendent leurs idées avec fermeté et conviction pour maintenir vivace le caractère juif et l'enseignement de la Torah.



Le dévouement du prêtre Matatyahou pour défendre l'intégrité du Temple se retrouve dans son nom : a מתתיהו 861 (Matatyahou), même valeur que 861 = בית המקדש (Beth amikdash). Il a par son comportement répandu la gloire de l'Éternel : תהלת הויה (tehilat havaya) = aussi 861.

Matatyahou en valeurs de termes pleins :

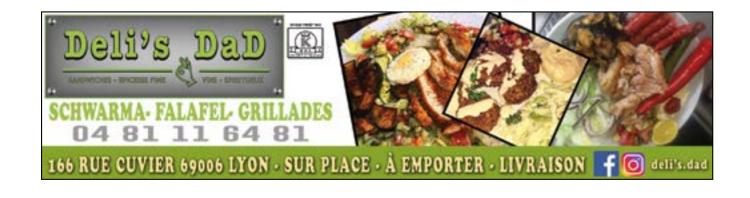
1+22 ביים 15=ים מימ 416 תיי 416 תיים 416 תיים 90 ברולל 960 קבין, chiffre qui correspond au nombre de קבין (kevin), (unité de mesure) du volume nécessaire dans un bain rituel pour purifier, à l'exemple de Matatyahou qui a purifié le Temple.

Si un tel évènement se déroulait de nos jours, gardons-nous de prendre ceux qui défendent la bonne cause avec enthousiasme et dévouement, au prix de leurs vies, pour des extrémistes. Si nous avons à cœur que nos descendants gardent leur identité, on ne peut se contenter de la simple observance de la tradition et des coutumes. Il y a lieu de consentir à un plus gros effort, faire plus de sacrifices et en même temps témoigner un respect et un soutien à ceux qui donnent leurs vies pour défendre les nobles causes de l'identité juive.

N'eussent été les Hasmonéens qui ont entrepris cette révolte et mené ce combat, le sort du peuple juif aurait été semblable à celui des nations disparues.

#### Le combat des Hasmonéens

Plus de deux mille ans après, nous restons logés à la même enseigne, et la même menace pèse quotidiennement sur le peuple juif. Celle qui vise des juifs de la Gola est encore plus grave, car en plus des autres dangers qu'elle comporte, ceuxci sont confrontés à un risque d'assimilation galopante. Que D. fasse que nous ne manquions pas d'Hasmonéens pour défendre et préserver notre identité, et de même que nous parvenons à défendre nos frontières, que D. nous aide à préserver notre idéologie.







## **C**ONTEXTE HISTORIQUE



## Le royaume de Perse -Pourim suivi du royaume grec - Hanoucca

Le traité (Avoda Zara' 9) rapporte que les Perses ont régné sur le monde et sur la terre d'Israël du temps du deuxième Temple, depuis le début de sa construction qui a eu lieu en l'an 4408.

Trente-quatre ans après, ce fut le règne des Grecs, à l'époque du deuxième Temple, et qui a duré durant 180 ans.

Le Rambam rapporte que les Grecs ont promulgué à cette époque des décrets à l'encontre du peuple juif. Ils voulurent effacer leur culte, leur interdire d'étudier la Torah et pratiquer les Mitsvot, saisirent leurs biens et abusèrent de leurs filles. Ils pénétrèrent au Temple qu'ils dévastèrent et qu'ils souillèrent. Les juifs en étaient profondément affligés. L'Éternel a eu pitié d'eux et les a délivrés.

Les Hasmonéens, fils du grand prêtre, prirent le dessus. Ils nommèrent un roi parmi les prêtres et le peuple d'Israël recouvrit la royauté pendant plus de deux cents ans, jusqu'à la destruction du second Temple.

Les Grecs, qui ont à cette époque gouverné et soumis d'autres peuples, ont autorisé la liberté de culte à tous leurs assujettis, hormis le peuple d'Israël qu'ils considérèrent comme différent des autres dans ce sens que les autres peuples se soumettaient aux lois de la nature, qui à leurs yeux étaient immuables et que nul ne pouvait dominer. Le peuple juif refusait et refuse, lui, de se soumettre à la nature, car il est associé à l'Éternel dans la création qui se renouvelle tous les jours et que l'homme peut améliorer par son bon comportement ou inversement. Les Grecs ont alors traqué les juifs. Ils n'avaient nulle intention de les exterminer, leur but était de combattre leur spiritualité

Hanoucca comporte deux miracles : la victoire des Hasmonéens, non mentionnée dans le Talmud et le miracle de la fiole d'huile. L'essentiel de notre réjouissance se rapporte au miracle de la fiole d'huile, la flamme, symbole de la Mitsva et de la Torah de la lumière. Ceci est notre but final.

La victoire militaire ne constitue que le moyen de parvenir à ce but afin de pouvoir respecter nos lois et étudier la Torah. Malheur à celui qui érige le moyen au-dessus du but!

## Les décrets grecs :

## Menaces du peuple juif de perdre son âme et de ne pas poursuivre sa

Le Midrash Raba (Genèse 2-4) rapporte: «Les Grecs ont contraint les juifs à porter sur les cornes du bœuf l'affirmation d'être étranger au D. d'Israël. » Ils pensaient ainsi éliminer la religion et la foi juive de la racine et en priorité de la jeune génération qui dispose de toute l'énergie et qui symbolise le futur et la continuité (le bœuf étant le symbole de la puissance).

De même, le bœuf symbolise l'« outil » de base permettant la subsistance de l'homme. Il l'aide à labourer et à réaliser tous les travaux des champs. Les Grecs voulaient ainsi inculquer l'idée que la subsistance de l'homme est exclusivement entre ses mains, le résultat de son labeur sans aucune interférence ni aucune place accordée au Pouvoir Divin.

À cette époque, on se servait de la corne du bœuf comme « biberon » pour nourrir les bébés. Ils voulaient ainsi éduquer l'enfant dès sa naissance dans la négation de tout Pouvoir Divin et par là même, de celui à propos duquel il est dit (Deutéronome, 33-17) « Le taureau, son premier-né (Efraïm), qu'il est majestueux ! Ses cornes (celles de Joseph) sont celles

Face à ce décret de"קרן השור (keren achour), valeur guématrique : 350 + 511 = 861, s'est dressé 861 = מתתיהו, (matatyahou)avec vigueur et dévouement, conformément à l'expression de l'Ecclésiaste, (7-14) : « D. a fait correspondre l'un à l'autre ».

Les décrets grecs ne présentaient aucune menace physique si le peuple d'Israël avait consenti à renoncer à sa spiritualité. À l'opposé, pendant le fête de Pourim, Haman voulait s'en prendre aux juifs physiquement et a programmé leur extermination, jeunes et vieux, femmes et enfants, le même jour ainsi que le rapporte Esther (3-13).

En reconnaissance du miracle de la délivrance spirituelle, il a été institué de lire le Hallel et d'adjoindre à la 'Amida le texte על הניסים (al anissim) qui souligne que les Grecs avaient pour dessein de faire oublier la Torah et la pratique juive.

Face à cette menace, les prières et jeûnes, à l'instar de Pourim, ne pouvaient suffire, il était nécessaire de s'enrôler et de se soulever, au risque de sa vie, y compris les prêtres, grands et petits, qui sont partis en guerre.

## Principaux décrets des Grecs :

Les Grecs ont contraint les juifs à renoncer aux lois qui font leur spécificité, qui les unissent, en désirant ainsi soustraire le peuple de son judaïsme et de sa foi en D. Ils promulguèrent trois principaux décrets :

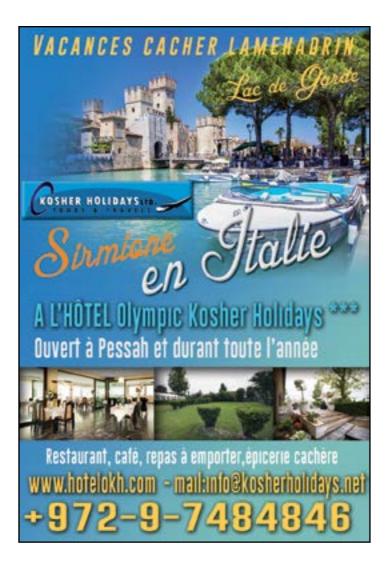
#### - Ne pas sanctifier la néoménie :

Ce qui impliquait la renonciation pure et simple au calendrier juif, ses fêtes et célébrations n'ayant ainsi ni Kippour, ni Souccot ni Pessah', dans le but délibéré d'assimiler les juifs et de les obliger à se conformer au calendrier usuel, en fêtant avec les non-juifs leurs célébrations.

#### - Ne pas observer le Shabbat :

Profaner le Shabbat revient à renier le Créateur du monde, Maître de l'univers, et ainsi, perdre toute attache à l'étude de la Torah, de la prière. Le but reviendrait à considérer les valeurs matérielles pour s'enrichir toujours plus et toujours développer la matérialité au détriment de la spiritualité.

La culture grecque se distinguait particulièrement dans ce domaine, elle considérait en tout premier plan le culte du corps et accordait toute l'importance à l'esthétique et à l'aspect extérieur. Ce qui se retrouve dans le mot même hébreu : יון (yeven) = Grèce, les mêmes lettres que נוי (Nouy) = prestige. Cette culture occultait délibérément et ne considérait nullement les valeurs spirituelles, celles de l'âme.





cet hiver YANIV vous emmêne au top de la montagne !

Animateurs diplomés • Repas chauds sur les pistes • 38 ans d'expérience • Ambiance unique • Judaïsme dynamique et ouvert à tous •

NWCYANICTE - 01-29 A3-23-01 - CONTACTORIANICTE / 17-19 BUT DES DEDX FRÈRES, 78150 - 12 CHESNAV



## **REDONNEZ LE SOURIRE AUX 160 ENFANTS** qui ne mangent pas 3 repas par jour.

### Tsidkat-Eliaou soutient 160 enfants

issus de familles démunies à Jérusalem toute l'année.

Vous pouvez les aider en leur offrant des goûters et des repas chauds







#### SPONSORISEZ 1 ENFANT DÉMUNI POUR 1 MOIS = 450°

Tsidkat-Eliaou est une association officielle existant depuis 23 ans pour venir en aide aux pauvres, nécessiteux, veuves, veufs, orphelins, ou frappés par la maladie, vivant dans des conditions dramatiques.







POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS ET POUR TRANSMETTRE VOS DONS DIRECTEMENT :

PAR VIREMENT BANGAIRE - IBAN: FR76 3000 4024 7800 0108 3788 213 BNPAFRPPMEE ASTEM

PAR CHEQUE France: "ASTEM" - 39 Boulevard Gorbella 06100 NICE

PAR CB Paypal via notre site sécurisé :

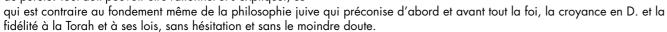
WWW.TSIDKAT-ELIAOU.ORG - PUIS CLIQUEZ SVP SUR LA BANNIÈRE 160 ENFANTS DÉMUNIS

UN RECU CERFA SERA ENVOYÉ POUR TOUT DON

TOUS LES DONATEURS SERONT BÉNIS AU KOTEL ET À LA SYNAGOGUE BABA SALÉ DE JÉRUSALEM

Ces trois décrets se retrouvent dans le terme même חשמונאי (hashmonai) qui comporte les lettres מ ש ח, initiales de חודש (Hodesh) , (Milah ) מילה (Shabbathh) חודש et qui de plus comporte les lettres du mot שמח (sameakh), allusion à la joie immense que peut procurer le fait d'être délivré de ces décrets.

Cette forme de pensée ne peut intégrer le concept de « décret divin » et ne peut saisir la notion de sainteté ou celle de pureté. Tout doit pouvoir être rationnel et s'expliquer, ce



Le Midrash Raba (Genèse 77-3) rapproche ces décrets d'assimilation à l'atteinte qu'affligea l'ange d'Esaü à Ya'aqov en le blessant à la hanche. Il a porté atteinte aux justes et aux prophètes et prophétesses qui allaient en sortir. Ce coup est celui qu'assignent tous les ennemis d'Israël au cours des générations et c'est celui qui s'est dévoilé dans les décrets grecs. Cette blessure à la hanche de Ya'aqov trouva son remède à la période de 'Hanoukka, grâce au dévouement des Hasmonéens, symbolisé par le mot 72 (Pakh) (fiole), les mêmes lettres que 92 (paf), la hanche. La fiole purifiée vient en réparation de la blessure de la hanche, lieu d'emplacement de la Mila.



## Quelques règles et coutumes de cette fête

### Proclamation publique du miracle

Le peuple d'Israël doit préserver en tout premier lieu sa sainteté et sa spiritualité, d'où la nécessité de proclamer le miracle de Hanoucca afin qu'on n'en vienne pas à considérer que la victoire relève des règles de la nature, mais est le résultat de notre force. Ce commandement de proclamer le miracle ne se retrouve dans aucune autre fête, même pas à Pessa'h (qui certainement revêt une plus grande importance) ni non plus dans la fête de Souccot ou la fête de Shavouot. Car dans ces fêtes, il est connu et reconnu que les enfants d'Israël ont été délivrés grâce à l'assistance divine.

De ce fait, la lumière de Hanoucca s'allume à la porte extérieure de la maison donnant sur le dehors.

Cette proclamation du miracle de Hanoucca a deux objectifs : Un objectif interne à la famille et à la communauté, visant à renforcer chaque cellule du peuple juif dans sa croyance en D. et de Le remercier pour Sa bienveillance permanente.

De même, la publication de ce miracle, en recommandant d'allumer la Hanoukia au dehors afin qu'elle soit vue de tous, atteste un message pour les nations, en leur faisant comprendre que ce peuple a une assistance particulière et que gare à celui qui veut l'atteindre ou l'exterminer, il finira comme Par'o, 'Amalek, Si'hon,'Og, Aman ou comme les

## Allumage à la synagogue

Nous procédons à l'allumage de la Hanoukia à la synagogue, toujours dans ce même objectif de proclamer haut et fort le miracle de Hanoucca. Mais cet allumage ne nous acquitte pas, car ce devoir est familial et concerne chaque foyer. Celui qui a allumé les bougies de Hanoucca à la synagogue, même avec bénédiction, doit recommencer chez lui et refaire la bénédiction. Seul, שהחיינו (Chéékhiyanou )du premier jour, si celle-ci a été administrée à la synagogue, mieux vaut qu'elle soit redite à la maison par l'épouse.





Vous recherchez des produits Cosher de qualité livrés à domicile ?

SUR VOTRE PROCHAINE COMMANDE\*

d'un montant de 40€ avec le code : OPVIE15 sur toupargel.fr



Toupargel vous propose une gamme variée d'entrées, de plats cuisinés, de viande et volaille strictement Casher, ainsi qu'un large choix de poissons et de légumes. Autorisés par l'Association Consistoriale Israélite de Paris et l'Association sous l'autorité du Beth Din de Paris ou surveillés conformément aux normes rigoureuses de la Cacheroute de Pessah, les produits Casher de Toupargel répondent parfaitement à

Ces produits sont contrôlés par les autorités rabbiniques de chacun des lieux d'origine ou de fabrication.

Dans tous les cas, ces articles sont élaborés et congelés dans des emballages hermétiques. Ainsi, ils sont stockés et livrés sans rupture de la chaîne du froid, du lieu de fabrication jusqu'à chez vous.

Aucune livraison n'est effectuée durant shabbat et les jours

nez-vous auprès de nos téléconseillersières)



COMMANDEZ COMME VOUS VOULEZ !

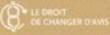


Sur l'application Toupargel

NOS ENGAGEMENTS













## Interdiction de faire tout usage des lumières de Hanoucca

Le moment approprié à l'allumage de Hanoucca est a priori celui de la sortie des étoiles. Il faut pour cela se rendre complètement disponible. Toute occupation est prohibée, même prendre un repas avant. Le Ben Ich 'Hai nous précise qu'on ne doit pas manger ni même étudier avant d'allumer. Et si nous avons entamé un repas ou commencé à étudier, on devra s'interrompre pour allumer. Mais, si l'allumage a été retardé accidentellement, il pourra être effectué plus tard, durant toute la nuit. La Hanoukia doit avoir suffisamment de combustible pour rester allumée au moins une demi-heure et si elle s'est éteinte après allumage, on n'a pas obligation de la rallumer, sauf si d'entrée elle a été allumée en plein air et qu'il était prévisible qu'elle s'éteigne. Le vendredi soir, on allume les bougies de Hanoucca avant celles de Shabbat, d'où la nécessité d'avoir une quantité d'huile plus grande dans la Hanoukia afin qu'elle reste allumée une demi-heure après la sortie des étoiles.

À la sortie du Shabbat, nous allumons les lumières de Hanoucca à la synagogue, avant la Havdala ; à la maison, d'abord Hanoucca et ensuite Havdala.

#### Formulation de la bénédiction

La bénédiction prononcée est : להדליק גר חנובה, (Léadlik ner Hanoucca) ce qui change de la formulation de la bénédiction concernant les bougies de Shabbat ou de la fête pour lesquelles on dit : להדליק גר של שבת (Léadlik ner chel Shabbath) ou של יום טוב (chel yom tov), car la lumière de Hanoucca est un commandement en soi, tandis que pour le Shabbat, la lumière est en l'honneur de Shabbat.

Le premier jour de Hanoucca, on récite trois bénédictions avant l'allumage, qui sont :

שהחיינו (Chékhiyanou) - שעשה נסים לאבותינו (cheassa nissim laavoténou) - שעשה (Léadlik ner Hanoucca).

Les autres soirs, on ne récitera que les deux premières bénédictions. Remarquons que dans la bénédiction: להדליק נר (Léadlik ner chel Hanoucca). ainsi que dans celle de שעשה עששה (cheassa nissim laavoténou), il y a treize mots qui évoquent les treize brèches que les grecs ont portées sur la muraille du temple ainsi qu'il est rapporté dans la Mishna du Traité Midot, chapitre 2, Mishna 3 et ainsi d'ailleurs que nous le chantons dans le célèbre chant de Hanoucca: ופרצו חומות (oufartsou homot migdali).

#### Le triptyque

La Mezouza à droite, la Hanoukia à gauche avec le Talit en guise de vêtement constituent un triptyque.

Dans le Traité Shabbat 22, il est dit au nom de Rabba: il est recommandé de placer la Hanoukia tout près de la porte, côté extérieur, à prés de dix centimètres de distance. Selon Rav A'ha, du côté droit, et selon Rav Shmouël, du côté gauche, ce qui est retenu par la Hala'ha afin d'avoir la lumière de Hanoucca à sa gauche et la Mezouza à sa droite. En plus du Talith Qatan porté en permanence, on se trouve bordé par trois commandements, et comme le précise l'Ecclésiaste (4,12): « Un triple lien est encore moins facile à rompre ».

Les initiales de ces trois commandements forment le mot אבר בו plante = la racine du verbe pousser. Par leur mérite, nous nous élèverons, nous fleurirons, nous nous développerons et nous mériterons l'application de la formule consacrée "עבדיך מהרה תצמיח" « Fait bientôt croître le rejeton de David, ton serviteur ».

Il est intéressant de remarquer que ces trois termes := מרודה 596 = אינות 339 = 250+89 = הנובה 65, soit au total 1000 qui correspond à la valeur guématrique de משיח בן דוד (פוסף 1566 = 358+52+156) משיח בן דוד (פוסף 1000 font allusion au fait de mériter l'arrivée des deux Messies grâce à la pratique de ces trois Mitsvot.

Ceci conforte l'idée qu'on doit ressentir un rapprochement avec l'Éternel du fond du cœur et que le feu de notre attachement doit faire écho au feu de la Hanoukia et être sensible à la chaleur et à la lumière qu'elle apporte dans le cœur de chaque juif afin de le conforter dans sa foi.

Les grands pratiquants avaient coutume de se tenir face aux lumières de Hanoucca durant près de trois ou quatre heures. Ils brûlaient d'une flamme intense de sainteté au point même de perdre connaissance par la méditation et le rapprochement avec D. qu'ils ressentaient. C'est un fait grandiose que seuls les initiés et de rares privilégiés peuvent ressentir au plus profond de leur cœur.

Ces mêmes Hassidim trouvaient une allusion significative dans les termes rapportés dans le Traité Shabbat 21: « les mèches et les huiles que nos sages ont interdites pour l'allumage des lumières de Shabbat peuvent être permises pour l'allumage de Hanoucca. » Ils voyaient là une allusion à l'âme juive, שבם qui est l'acronyme de בחילה (ner), פתילה (shemesh), שמש (ptila) signifiant que même une âme au niveau le plus bas, qui ne parvient pas à ressentir les lumières du Shabbat, ressentira les lumières de Hanoucca qui parviennent à éclairer toutes les âmes.

Nous retrouvons cette sainteté exceptionnelle de la lumière de Hanoucca dans la valeur guématrique de : p=100=100, la première lettre pour désigner la קדושה (kedoucha), tel qu'il est rapporté dans le Traité Shabbat 104 : קרוף-קדוש.

Les lumières de Hanoucca apportent un éclairage particulier sur la lumière de la Torah. Le mot אורות (Orot) (les lumières = 613) correspond aux 613 Mitsvot que nous avons reçues par 'משה רבנר' (Moché Rabénou) dont la valeur guématrique est aussi égale à 613.

Que de belles allusions dans ce trésor de la lumière de Hanoucca qui nous éclaire sur l'ensemble des Mitsvot de la Torah et qui nous rattache aux plus grands de notre peuple!

#### Aliments de lait et de miel

Nous nous servons d'une bougie spécialement en cire en trois circonstances : lors de l'allumage de la 'Hanouccia, pour la vérification du 'Hamets, la veille de Pessa'h, et lors de la Havdala. Quelle en est la raison ? Il est évident que la cire fait partie des résidus de miel que la Torah a interdit d'apporter en offrande sur l'autel (Lévitique 2-11) : « nulle espèce de levain ni de miel ne doit fumer comme combustion... comme offrande ». Car bien que le miel soit issu des abeilles interdites à la consommation, il reste permis mais seulement en qualité de nourriture et ce, malgré le principe que 'le produit d'un impur est impur'. On ne va pas jusqu'à l'autoriser à être offert sur l'autel. En compensation, les sages lui ont accordé ces trois privilèges.

Le lait aussi se trouve dans le même cas. C'est un produit qui fait la fierté de la terre d'Israël (Exode 13-5) : « Pays ruisselant de lait et de miel » et qu'il reste cependant interdit d'apporter en offrande sur l'autel. Dans le Traité Bekhorot 6, on en donne la raison : « car le lait est un produit du sang qui est élaboré, se présente sous une couleur différente » Nos sages l'ont gratifié de cette même compensation d'être consommé de façon privilégié lors des repas de 'Hannoucca et de Shavouot (d'après le Rav Levine zatsal).



## REFLEXION SUR LA FÊTE



On ne célèbre pas cette fête en signe de supériorité militaire mais en tant que miracle permettant au peuple juif de préserver ses valeurs spirituelles

Il est intéressant de constater que cette fête est appelée fête des lumières et que le principal commandement qui s'y attache est l'allumage des lumières rappelant le miracle des enfants d'Israël qui ont pu rallumer à nouveau le candélabre. La victoire des Maccabées, qui ont combattu un ennemi féroce avec un nombre réduit de combattants, n'est rappelée qu'accessoirement.

L'Éternel a sauvé Ya'aqov des mains d'Essav, bien plus fort que lui. Ya'aqov est présenté comme étant faible de constitution dès l'origine. C'est un fait qu'on ne peut nier. Il serait inopportun de célébrer la fête de Hanoucca comme commémoration d'une victoire militaire du peuple d'Israël, mais il convient de la traiter plutôt comme une fête rappelant un miracle qui évoque la pureté préservée.

C'est l'un des grands enseignements de cette fête nous rappelant que malgré nos victoires, nos succès dans notre confrontation avec les nations, nous ne pouvons nous considérer comme un peuple fort qui peut subsister par la force des armes, de sa force militaire. Nous sommes un peuple plus faible que tous les autres, mais un peuple qui ne recule ni ne se soumet et qui n'a peur de rien. Loin de perdre confiance ou de se renier, il endure, il supporte et a confiance dans



ses valeurs, son D. et sa Torah. Sa délivrance est acquise en toutes circonstances et non par la force de son poing mais par l'intervention de Celui, là-haut, qui le protège de tout mal et de tout ennemi. Notre subsistance tient du domaine surnaturel, ce que cette fête de Hanoucca évoque tant par ses lumières qui brillent que par leur nombre où le chiffre huit représente les éléments surnaturels.









## Problème soulevé par le Beit Yossef

Le Beit Yossef pose la question : « Pourquoi nos sages ont institué huit lumières en souvenir du miracle de Hanoucca ? N'y avait-il pas dans la fiole de quoi allumer un jour ? Le miracle n'a concerné que les sept jours suivants... » Il avance pour cela trois réponses : Le fait même d'avoir retrouvé cette seule et unique fiole, conservée avec toutes les riqueurs de la sainteté, était en soi un miracle qui méritait d'être célébré par l'allumage de la première bougie. Certains soutiennent que lorsqu'on a constaté que la fiole ne contenait que de quoi allumer un jour, les prêtres ont réparti cette contenance en huit portions égales afin de pouvoir allumer chaque jour jusqu'à fabrication d'une nouvelle huile. Or, cette quantité infime ne pouvait suffire pour maintenir l'allumage jusqu'à l'aube. Le miracle a donc eu lieu de la même manière chaque jour et a consisté à faire en sorte que cette huile tienne jusqu'à l'aube.

On peut aussi supposer que, chaque jour, la fiole d'huile se vidait et se remplissait à nouveau. De ce fait, le miracle



du premier jour mérite d'être mentionné.

Le Saba de Kelem. Rabbi Sim'ha Zissel zatsa'l, se réfère à l'explication du Ramban et ramène la question au fait que parmi les grands miracles admis reconnus figure aue l'homme reconnaisse dans les faits non

un véritable miracle. Nous avons obligation de voir dans chacun de nos faits et gestes une assistance divine et d'avoir conscience que rien n'est acquis par nature ou par routine. L'homme réussit ce qu'il a à entreprendre par le seul mérite de la pratique des Mitsvot. Ce concept est celui exprimé par la promesse de bénédictions ou malédictions selon nos mérites et

nos pratiques. Cette vérité finira par être admise et reconnue universellement, telle que le rapporte le Deutéronome (28-10) : « et tous les peuples de la terre verront que le Nom de l'Éternel est associé au tien ».

Nous comprenons dès lors que la simple fiole retrouvée le premier jour n'est pas le fait du hasard mais relève du miracle. La réponse à l'éniame posée à un enfant de huit ans : le grand Mekoubal, Rabbi Its'hak Eizik Hacohen zatsa'l, qui se distinguait par son génie dès sa tendre enfance, a été interrogé par les grands de sa ville quand il avait huit ans. On lui posa la question du Beit Yossef, pourquoi fallait-il célébrer Hanoucca pendant huit jours ? Il répondit qu'afin qu'on puisse reconnaître chaque jour à travers le nombre de lumières, l'avis de Hillel fait autorité. Si on avait fixé sept jours, le quatrième jour, on aurait allumé quatre bougies, on aurait été en conformité tant avec l'avis de Shamaï au'avec l'avis de Hillel. Et de ce fait, il n'aurait pas été évident qu'il y ait controverse en la matière entre Hillel et Shamaï. En imposant d'allumer huit jours, selon Hillel, le quatrième jour, on allume quatre lumières et selon Shamaï, on en allume cing.

Le Traité Shabbat rapporte une tout autre explication en se basant sur le verset du Lévitique (24-2,3) : « Pour le luminaire, afin d'alimenter les lampes en permanence. C'est en dehors du voile qui abrite le Statut (נר תמיד) dans la tente d'assignation ». Avait-on besoin de cette lumière pour éclairer ? Certes pas, on s'en est privé pendant quarante ans dans le désert. Cette lumière attestait la présence de l'Autorité Divine et selon Ray, elle était représentée par la lumière dominante qui servait à l'allumage des autres lumières et qui persistait après elles. C'est donc une lumière entretenue par un miracle permanent. Bien qu'alimentée au même titre que les autres, elle tenait plus longtemps que les autres ; en souvenir du miracle de cette lumière, nos sages ont institué la lumière de Hanoucca pendant huit jours. Cela répond aux Grecs qui avaient pour intention délibérée d'effacer tout signe et trace attestant la présence divine au sein du peuple juif.



## Les impies livrés aux mains des saints et les impurs aux mains des purs

C'est la version instituée par nos sages dans le texte de על הנסים (al anissim) que nous avons obligation de lire à Hanoucca. On comprend aisément que le fait d'avoir livré les forts entre les mains des faibles et la multitude entre les mains d'une poignée constitue un miracle qui mérite reconnaissance et louanges. Mais le fait d'avoir livré les impies aux mains des justes et les impurs entre les mains des purs, n'a-t-il rien que de plus normal ! Il n'y a là aucun miracle ? C'est la logique même et c'est ainsi que cela devrait-être. Le miracle a consisté dans le fait que les saints et les justes n'ont pas été entraînés par le phénomène de masse suivi par la majorité ni par les plus puissants pour être comme eux et épargner ainsi leurs vies. Ils ont résisté avec dévouement à toute épreuve et cela n'est pas anodin. Il y a lieu de considérer ce fait comme un véritable miracle!



## Les différences entre Hanoucca et Pourim

Nos sages ont institué à Pourim l'obligation d'organiser un festin, d'envoyer des cadeaux, ce qui n'est pas le cas de la fête de Hanoucca. Et pourtant, cette fête aussi commémore la délivrance du peuple qui a combattu les Grecs maintenus au pouvoir cent quatre-vinats ans. La différence entre ces fêtes réside dans le point suivant : à Pourim, l'annulation du décret s'est faite grâce à la seule intervention de D. sans qu'il y ait combat et sans verser de sang. Alors qu'à Hanoucca, le miracle a résidé dans l'issue d'un combat qui malaré tout a fait de nombreuses victimes qu'il faut prendre en considération en évitant des réjouissances. Les décisionnaires ont avancé une autre différence en constatant qu'à Pourim, le décret portait

sur une extermination physique et que la commémoration porte de même sur des aspects physiques : festin et échanges de cadeaux. Tandis qu'à Hanoucca, le décret visait la spiritualité, cherchant à éloigner le peuple de la Torah et de son D. La célébration en commémoration de ce décret est aussi spirituelle par des prières et la récitation du Hallel. Cette distinction nous fait mieux comprendre les propos de nos sages qui attestent : « même si toutes les fêtes venaient à disparaître, Hanoucca et Pourim ne pourraient disparaître ». Car ces deux fêtes commémorent la nature et l'essence du peuple, son corps et son âme qu'on ne peut renier ni ignorer.



## MARIAGES - BRITH MILA - BAR MITZVAH PAIN & MIEL - COCKTAILS - SPECTACLES





CASINOS - HÔTELS - SPA - RESTAURANTS - ÉVÈNEMENTS

DANS UN LIEU D'EXCEPTION

200 avenue du Casino - 69890 La Tour-de-Salvagny - www.casinolyonvert.com Entrée en salle des jeux réservée aux personnes majeures non interdites de jeux, sur présentation d'une pièce d'identité en cours de validité ou d'une carte Players Plus. SATHEL 322 560€, 200 avenue du casino 69890 La Tour de Salvagry, RCS 775 643 356 LYON.

## Quel sens peut avoir le miracle d'une fiole d'huile pure retrouvée, quand pour les besoins de la collectivité il est permis de se servir d'huile impure ?

La leçon à tirer de ce miracle est de garder espoir, ne jamais désespérer et ne pas se contenter d'un pis-aller. Bien qu'il aurait été possible d'allumer le candélabre pour les besoins de la collectivité avec une huile impure, les juifs ont tenu et insisté pour l'allumer avec une huile pure ; et lorsque l'homme fait tout ce qui est en son possible, l'Éternel lui vient en aide et lui procure par miracle les conditions nécessaires à la perfection.

C'est l'idée qu'on retrouve chez Batia, fille du Pharaon, lorsqu'elle a vu au loin le berceau de Moshé en larmes dans le fleuve; il est dit qu'elle a lancé sa main pour le saisir, et nos sages interprètent ce fait dans le Traité Sota (12) comme un rallongement de son bras pour y parvenir. Elle a fait tout son possible, l'Éternel a fait le reste et elle est parvenue à ses fins.



## On n'a pas le droit d'en faire le moindre usage.

Nos sages rapportent dans le Traité Shabbat (21) qu'il est interdit d'utiliser les lumières de Hanoucca pour toute fin utile. Mais, en quoi le fait de tirer profit d'une telle lumière aurait-il diminué notre reconnaissance envers l'Éternel ? Au contraire, cela aurait pu nous faire mieux sentir sa bonté et nous aurait conduits à le remercier encore plus! L'important était de ne pas dissiper notre attention par une quelconque utilisation et de réserver cet allumage à la seule fin de reconnaissance. Mais alors, n'aurait-il pas mieux valu allumer de jour ? Leur éclat en plein jour ne pouvait prêter à confusion car elles ne sont d'aucune utilité autre que celle de rappeler et commémorer le miracle... Mais nos sages ont institué leur allumage la nuit, conformément à l'utilisation faite habituellement pour éclairer. Malgré tout, ils nous ont adjoint l'obligation de ne pas s'en servir bien qu'elles soient allumées au moment propice à leur utilisation. La commémoration et la proclamation du miracle n'en sont que plus évidentes.

À la différence des lumières de Shabbat, qui sont obligatoires, des lumières des jours de fête ou des jours de Kippour destinées à illuminer encore plus nos foyers et à y faire régner la paix, la lumière de Hanoucca, allumée de nuit et non de jour, à un moment propice à son utilisation, nous invite à être actif et à fournir l'effort nécessaire pour lutter contre l'élan naturel et notre tendance à se servir de ces lumières. Nous résistons et faisons l'effort de les regarder, de méditer, de sentir profondément leur sens en n'en tirant aucun bénéfice et en n'en faisant aucun usage. Nous comprenons que les commandements ne sont pas faits pour en tirer profit. Cela correspond à l'esprit de Hanoucca, période où il a été nécessaire d'entreprendre des actions perdues d'avance, dangereuses, au risque de sa vie, mais combien nécessaire pour notre survie et la survie du peuple. Pour un combat comme celui entrepris par les Hasmonéens, il fallait une foi et une volonté de tout faire pour la Gloire de D., sans y mêler la moindre considération personnelle ou le moindre intérêt. Cet esprit de dévouement et de désintéressement était indispensable au succès de l'opération et nécessaire pour mériter l'assistance divine.

Le Rav Hutner rapporte dans son livre Pa'had Its'haq une autre explication concernant l'obligation de ne pas se servir des lumières de Hanoucca, et trouve qu'elle symbolise la différence existante entre les juifs et les Grecs. Ces derniers ne considèrent que les conséquences, les utilisations et les profits qui découlent de chaque fait, mais font abstraction de sa raison d'être et de ce qu'il représente. Le peuple juif considère tout à la fois la conséquence et l'origine, le fait et son créateur, et c'est ainsi qu'il reconnaît en permanence que tout vient de l'Éternel, et pour cela, il convient de méditer devant la lumière de Hanoucca et de n'y trouver qu'une prise de conscience de la signification des choses, abstraction faite de leur utilisation. Son utilisation réside précisément dans le fait de ne pas s'en servir, de la regarder, de méditer et de rendre grâce à l'Éternel.

En ouvrant l'arche de la Torah durant les huit jours de Hanoucca, l'assemblée répète les versets suivants après l'officiant:

Ta parole est un flambeau qui éclaire mes pas, une lumière qui rayonne sur ma route

L'âme de l'homme est un flambeau de Hachem, qui promène ses lueurs dans les replis du cœur

Car la prescription est un flambeau, la Torah une lumière, les dictées de la morale une page de vie

Oui, tu fais briller ma lumière ! Hachem, mon D., illumine mes ténèbres

Lève-toi et resplendis, car ta lumière est venue et la gloire de Hachem rayonne sur toi

Et les peuples marcheront à Ta lumière, les rois à l'éclat de Ton aurore

La voie des Justes est comme la lumière du matin, dont l'éclat va croissant jusqu'en plein jour

La lumière se répand sur les Justes et la joie sur les cœurs droits

L'ensemble de ces textes sont issus de GVOUROT HACHANA de Gabriel COHEN

Rav Gabriel COHEN

# Pierre d'Israël



2/3/4 pièces à partir de 2,550,000 sh'.

Au cœur de l'action Tel Avivienne, à l'angle des rues ALLENBY et GEULA, se trouve l'une des toutes premières bâtisses de la Ville Blanche (1922). La mairie a accordé des droits de construction supplémentaires moyennant la réfection total de cette sublime demeure, classé monument histo-

rique, pour obtenir un rendu unique en son genre, ou l'éclectique et le moderne se mélangent harmonieusement.

Le promoteur s'engage contractuellement à livrer les appartements en mars 2019, et délivre les garanties légales aux acheteurs. Nous avons obtenus pour nos clients le paiement de 20% seulement à la signature, le reste est payable au fur et à mesure de l'avancement des travaux. Des 2, 3, 4 pièces à partir de 2,550,000 sh'.

Commercialisation exclusive

Pierre d'Israël

AGENCE
"MA PIERRE D'ISRAËL"
GORDON 35, TLV

Rémy Zaoui Tel Israël: + 972 54 628 16 44 Tel France: 06 09 53 88 69 Mail: remyzaoui@yahoo.fr Israël Jarmon Tel: + 972 54 555 65 33 Mail: israeljarmon@gmail.com



On relève dans Yoré Déa (p. 247) : « Ceux qui auront pitié des pauvres susciteront à leur égard la miséricorde de l'Eternel.

Par deux fois, dans les Proverbes, le Roi Salomon souligne le pouvoir primordial de la Tsédaka. La première « Les trésors de l'iniquité ne profitent pas, tandis que la charité sauve de la mort » (Prov. 10 : 2) est interprétée par nos Sages comme étant le pouvoir de la Tsédaka d'éviter à l'homme une mort horrible et le second (11 : 4 voir plus haut) se rapporte au Jour du Jugement devant l'Eternel, où le pouvoir de la Tsédaka le sauve de l'enfer (Baba Batra 10 : 3). Le Roi Salomon nous enseigne également « Sur le chemin de la Charité se trouve la Vie et son sentier aboutit à l'immortalité » (Prov. 12 : 28). Le Gaon de Vilna précise : « Même si quelqu'un décide, de choisir une conduite contraire aux principes du judaïsme, mais qu'il pratique la vertu de la Tsédaka, il méritera l'éternité parce que la Tsédaka sauve de la mort ».

## Quelle quantité donner à la Tsédaka ?

Concernant la quantité que l'on doit donner à la Tsédaka, nos maîtres - le RAMBAM, le TOUR et MARAN l'auteur du Choulh'an 'Arouh' – écrivent que lorsqu'on possède les moyens suffisants, il faut donner selon les besoins des nécessiteux. C'est-à-dire, s'il s'agit de quelqu'un de très riche, qui peut assurer tous les besoins des nécessiteux de sa ville ou autre, il doit leur procurer tout ce dont ils manquent, et s'il s'agit de quelqu'un qui ne possède pas les moyens suffisants, il doit donner jusqu'au cinquième de ses biens, pour accomplir la Mitsva avec qualité. C'est-à-dire, il doit donner jusqu'à un cinquième de son argent à la Tsédaka, et ce niveau se nomme Mitsva Min Hamouvh'ar (la Mitsva accomplie avec qualité). Si un homme donne un dixième de ce qu'il possède, ce comportement est le niveau intermédiaire, c'està-dire, même si ce n'est pas un niveau aussi élevé que celui qui donne un cinquième de ses biens, malgré tout, donner un dixième de ses biens représente l'attitude intermédiaire, comme en ont l'usage de nombreuses personnes en donnant le « Ma'asser Késsafim » (la dîme financière), qu'ils prélèvent sur tous leurs revenus et qu'ils offrent à la Tsédaka. En dessous de cela, c'est-à-dire, celui qui donne moins qu'un dixième de son argent, ce comportement se qualifie de mesquin ('Aïn Ra'a) puisque cette personne a le regard mauvais envers les autres en leur donnant que très peu de son argent. Ce comportement qui implique de donner un cinquième de ses revenus, et qui est le plus louable de tous, s'apprend à travers les versets de la Torah, comme il est dit : « ...et tout ce que tu me donneras, prélever j'en prélèverai le dixième. » Nous constatons une double expression pour exprimer le prélèvement, ce qui indique 2 fois le dixième, « prélever j'en prélèverai le dixième ». Or, 2 dixièmes font un cinquième. Notre maître le TOUR écrit :

Expérience faite, nous pouvons attester que la Mitsva de Tsédaka n'entraîne jamais de manque, mais au contraire, la Mitsva ajoute richesse et honneur, comme il est dit : « dès que le prélèvement commença à arriver à la maison d'Hachem, mange et rassasie-toi et fais des restes en grand nombre, car Hachem a béni son peuple. » comme ce que disent nos maîtres dans la Guémara Shabbat (119a) : Prélève le dixième afin que tu t'enrichisses.

Nos maîtres enseignent dans la Guémara Kétouvot (50a) : Rabbi Il'aï dit : À Ousha (nom d'un endroit) on instaura : celui qui gaspille (c'est-à-dire, celui qui offre son argent à la Tsédaka) n'est pas autorisé à gaspiller plus du cinquième. C'est à dire, qu'il ne doit pas donner plus d'un cinquième de ses biens à la Tsédaka, par crainte qu'il en arrive à être tributaire lui-même de la Tsédaka. Cependant, certains Poskim (décisionnaires) écrivent qu'il s'agit là exclusivement d'un individu ordinaire, mais s'il s'agit d'un homme très riche, inspiré par son esprit à donner plus du cinquième de ses biens, il est autorisé à le faire, et mérite que vienne sur lui la Bénédiction. C'est ce qui ressort des propos des Poskim que l'on a mentionnés au début, qui ont écrit d'abord le cas de la personne qui n'a pas les moyens suffisants pour subvenir aux besoins des nécessiteux, et ensuite, ils traitent du cinquième des biens qui est la limite maximale. On en déduit donc qu'ils désirent enseigner au début qu'il existe une quantité supérieure au cinquième, et cette quantité concerne exclusivement un homme très riche qui peut subvenir aux besoins de nombreux nécessiteux.

L'homme ne doit jamais s'abstenir de donner au moins un tiers du Shekel (de la Torah) par an. Si l'on a donné moins que cette valeur (sur 1 an), on n'a pas accompli la Mitsva de Tsédaka. C'est-à-dire, la limite de la somme la plus minime pour accomplir la Mitsva de Tsédaka selon la Torah, est la somme d'un tiers du Shekel par an, qui est un prix qui correspond à environ 70 g d'argent pur. Mais il est évident que celui qui ne donne qu'une somme aussi dérisoire, fait preuve d'un très mauvais comportement, comme nous l'avons mentionné, qu'à l'époque où les Sages d'Israël avaient le pouvoir, ils pouvaient forcer quelqu'un à donner selon ses réelles possibilités, et il ne fait pas l'ombre d'un doute qu'Hachem se vengera de lui, car Hachem prend en grâce les démunis et écoute leur plainte comme nous l'avons mentionné, et chaque jour une voix retenti depuis le mont H'orev (mont Sinaï) et déclare : « Malheurs aux créatures à cause de l'humiliation de la Torah!», car ils existe des Talmidé H'ah'amim (érudits dans la Torah) qui n'ont même pas de quoi vivre. Mais par contre, celui qui donne la Tsédaka aux nécessiteux, et en particulier celui qui soutient financièrement des étudiants de la Torah, sa récompense est très importante, et par la force de la Tsédaka, tous les mauvais décrets vont s'écarter de lui, car la Tsédaka sauve de la mort.

Le Choulkhan Aroukh nous explique qu'il y a un ordre de priorités dans la Tsédaka : les pauvres d'Israël sont prioritaires par rapport à ceux de la Diaspora.

Le Vaad Harabanim est un organisme de tsedaka qui redistribue aux nécessiteux des aides financières, lors des fêtes du calendrier juif. Ces aides sont considérées comme essentielles par les acteurs sociaux qui considèrent l'action de l'Association comme d'intérêt public. À la tête de l'organisme, les Rabbanim traitent les dossiers et les valident selon le degré d'urgence des soutiens demandés (aides aux veuves et aux orphelins, opérations chirurgicales, soins dentaires, mais aussi aides alimentaires et scolaires). Ce Hanouka, ces mêmes Rabbanim organisent des prières en faveur des donateurs durant l'allumage des bougies.



## L'ORT, LE MOYEN LE PLUS COURT POUR ALLER PLUS HAUT



#### L'INTERNAT C'EST :

La proximité et le cadre pour l'élève et l'étudiant, la tranquillité pour sa famille.

#### es chambres

- Meublées, individuelles ou doubles
- · Accès Wifi

#### Les espaces collectifs :

- Restauration collective : Cacher sous la surveillance du Beth Din de Toulouse
- Synagogue : offices réguliers semaine et shabbat
- Espace détente équipé d'écran géant, de consoles de jeux, de tables de ping-pong, baby-foot
- Cafétéria



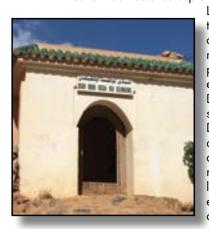
Lycée Privé ORT Maurice Grynfogel -14, rue Étienne Collongues - 31770 COLOMIERS

Tél: 05 61 15 92 60 - Fax: 05 61 78 38 31



## HISTOIRE DE NOSTSADIKIM...

Le culte des saints notamment chez les Juifs du Maroc, naît d'une idée toute simple : le croyant se considère comme étant très loin de l'essence suprême de D. qui lui est inaccessible.

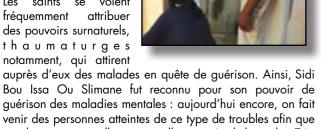


L'homme en détresse n'est pas toujours sûr que D. se souvienne de lui pour l'exaucer. Il a donc recours à l'intercession d'une personnalité célèbre dont les vertus exceptionnelles la rapprochent de D. et dont les qualités humaines sont communes aux mortels. De nos jours encore, les juifs du Maroc croient obstinément au pouvoir d'intercession de nombreux saint remarqués pour leur pouvoir, leur vie exemplaire et leur bienveillance à l'égard d'autrui. Ils visitent tout au long de l'année les sanctuaires de

grandes célébrités hagiographique, Mais c'est surtout pour la commémoration de la hilloulah qu'une multitude de pèlerins afflue aux sanctuaires... C'est un événement religieux et social qui occupe une place de choix dans le cycle annuel de la vie juive marocaine. Le tombeau de Sidi Bou Issa Ou Slimane, dans le petit village de Tagourout (province de Taroudant), que les Juifs marocains décrivent comme étant un des fils du Roi Salomon. Dans le petit village de pierre enclavé de Tagourout, le kever de Bou Issa ou Sliman, représente un patrimoine culturel passionnant et fort mystérieux. Il y a quatre siècles, le saint Sidi Bou Issa Ou Slimane, accompagné de ses

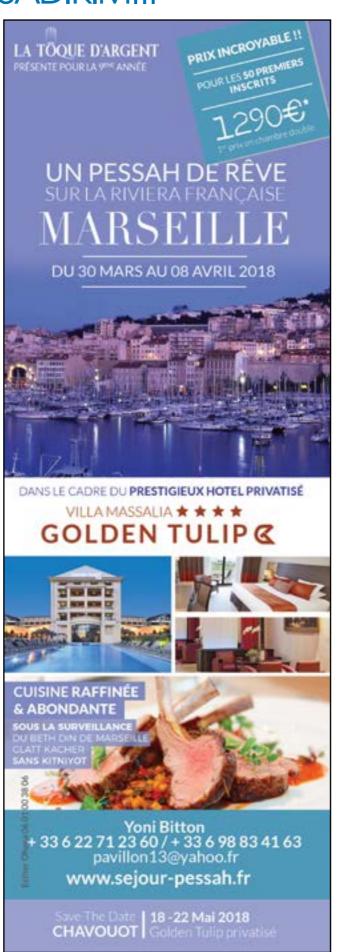
disciples originaires d'Afrique noire, est venu s'installer à Tagourout. Le saint homme était touché par la grâce divine et reconnu pour sa connaissance des textes religieux et sa sagesse. Porteur de la bonne parole divine.

Les saints se voient fréauemment attribuer des pouvoirs surnaturels, thaumaturaes



guérison des maladies mentales : aujourd'hui encore, on fait venir des personnes atteintes de ce type de troubles afin que pendant trois jours elles se recueillent auprès de la tombe. Très ancrée dans le monde rural berbère, la vénération de ces saints populaires, donne lieu à des pèlerinages et à des célébrations annuelles, les hilloulots (mousems), s'accompagnant de festivités, de sacrifices d'animaux et de foires commerciales. Témoignant de l'époque de la cohabitation des communautés juives et berbères, certains sites attirent des pèlerins des deux confessions. C'est le cas de celle de Sidi Bou Issa Ou Slimane à Tagourout, la présence d'anciens documents en hébreu dans la kvoura, laissant supposer que le saint était de confession juive.

Intégrés à la communauté villageoise berbère, les descendants des disciples de Sidi Bou Issa ou Slimane, habitants noirs du douar, accueillent les pèlerins





## NOUVEAU PROJET À TEL-AVIV

Projet au coeur de Tel Aviv Immeuble Bauhaus dans la prestigieuse rue Balfour



## 4 TYPES D'APPARTEMENT EN EXCLUSIVITÉ

NOUVEAU PROJET A HOLON

SITUÉ AU CARREFOUR DE HOLON, YAFFO & BAT YAM

3 PIÈCES: 74 M<sup>2</sup> + 12 M<sup>2</sup> DE TERRASSE

▶ 4 PIÈCES 90 M² + 12 M² DE TERRASSE

PENTHOUSE 80 M2 + 90 M2 DUPLEX 110 M2 + 65 M2 DE TERRASSE

A PARTIR DE

1.400.000 NIS

DE TERRASSE

CADRE DE VIE IDÉAL À PROXIMITÉ DE TEL AVIV VIE COMMUNAUTAIRE & CULTURELLE INTENSE ACCÈS RAPIDE ET SIMPLE UN ENVIRONNEMENT VERT PROCHE DES ÉCOLES ET LYCÉE FRANÇAIS

A PARTIR DE 2.900.000 Shekels





Contact : Brigitte Colin + 972 58 4623579 +33 1 77503302

ou

Joel Colin Tel IL: +972 58 4181247 Tel F: +33 1 77503298

Email:joelcolin@vizion-realty.com www.vizion-realty.com



Malgré le principe qui stipule que les femmes sont dispensées des mitsvot qui sont liées à un temps spécifique (tsitsit, tefilin, soucca, etc.), les femmes sont concernées par l'obligation d'allumer les nérot de Hanoucca, car le miracle de Hanoucca a concerné les hommes comme les femmes. Sachant également qu'une femme, Yehoudit, a joué un rôle majeur dans la délivrance du peuple Juif vis-à-vis de l'emprise grecque.

Une femme qui habite seule doit également allumer les nerot de Hanoucca. Les femmes ont pris le minhag de ne pas faire de travaux ménagers (hormis la préparation des repas) tant que les lumières de Hanoucca brillent (soit une demi-heure minimum) afin qu'elles sachent qu'il est interdit de se servir de la lueur diffusée par les lumières de Hanoucca pour s'éclairer (dans certaines communautés, les hommes ont aussi cette habitude).

#### Histoire de Yéhoudit

Une des héroïnes mal connues (bien qu'acclamée) de l'histoire de Hanouccah était une veuve du nom de Yéhoudit.

On raconte que le roi Holopherne organisa le siège de Jérusalem avec quarante mille soldats pendant de longs jours. Après 20 jours de siège, la soif se fit ressentir à Jérusalem. Il n'y avait plus d'eau dans les puits. Le peuple se lassa et ressentit une grande détresse.

Il y avait à Jérusalem une fille de la famille des prophètes, nommée Yéhoudit. Face à la gravité de la situation, d'un côte le danger physique que présentaient les Assyriens aux portes du pays, et d'autre part le danger spirituel qu'aurait représenté la chute de Jérusalem elle se résolut à tenter l'impossible. Accompagnée de sa servante, elle se munit d'une outre de lait, d'une carafe de vin, d'huile, de farine, de pain et de fromages. Elle parvint aux portes de la ville et dit au gardien : « Permettezmoi de sortir, peut-être l'Éternel m'aidera par miracle à assassiner notre ennemi, délivrant ainsi les enfants d'Israël.

- On ne peut t'autoriser à sortir, lui répondirent les gardiens.
   Peut-être complotes-tu avec l'ennemi ou tout simplement, tu cours rejoindre l'un des cavaliers du roi.
- Que D. m'en préserve ! répondit-elle, je place ma confiance dans la miséricorde divine qui m'aidera à abattre l'ennemi. » Elle jura par le D. d'Israël.

Les gardes lui permirent de quitter l'enceinte de la ville avec sa servante. Elle parvint auprès du roi Holopherne. Elle était d'une beauté rare et trouva grâce auprès du roi qui lui dit : « Qui es-tu ma fille ? Que veux-tu et où vas-tu ?

- Je fais partie de la famille des prophètes et j'ai ouï-dire par mon père que tu t'apprêtes à conquérir la ville. Je viens intercéder en faveur des miens afin que tu nous épargnes après ta conquête.
- J'accède volontiers à ta requête, répondit le roi, et plus encore, je désire t'épouser.
- Je ne suis auprès de toi qu'une servante dont tu peux disposer selon ta volonté mais je dois te prévenir que je suis en période d'indisposition et m'apprête ce soir à me purifier dans le bain rituel. Ordonne, s'il te plaît, à tes gardes de ne pas empêcher ces deux femmes de se tremper dans le fleuve et de ne point nous nuire. J'irais me purifier et reviendrais vers toi. »

Le roi ressentit une double joie, celle d'épouser une aussi belle fille et celle d'apprendre par sa bouche qu'il réussirait à conquérir la ville. Il organisa un grand festin lors duquel Yéhoudit ouvrit son outre de vin et en abreuva le roi qui, au comble de la joie, se saoula et dormit profondément. Chacun des convives rejoignit sa demeure, laissant le roi avec son 'épouse' et sa servante. Yéhoudit leva les yeux vers le Ciel, dégaina l'épée du roi et le décapita. Elle camoufla sa tête et traversa le camp avec sa servante sans être dérangée, et parvint à l'entrée de Jérusalem. Elle demanda aux gardes d'ouvrir les portes, les rassurant sur le succès de sa mission, ce qu'ils eurent du mal à croire. Ils hésitèrent à lui permettre de rentrer à Jérusalem.

Un des ministres du roi ne cessait de conseiller à ce dernier d'éviter toute confrontation avec cette nation, lui rappelant qu'elle était protégée de D. « Regarde, lui disait-il, quel a été le sort de tous ceux qui ont entrepris de nuire à ce peuple, regarde quelle a été leur fin ! ». Des remontrances qui ont fini par provoquer le courroux du roi qui ordonna sa pendaison aux portes de la ville. Yéhoudit en profita pour dire aux gardes : « Le ministre ici présent peut reconnaître la tête du roi. » Elle la sortit. Après identification, les gardes lui ouvrirent les portes de la ville bien grande et adressèrent des louanges à l'Éternel aui les avait sauvés. La nouvelle se répandit dans toute la ville et rassembla jeunes et forts du peuple, qui s'armèrent et s'abattirent sur le camp ennemi, criant : « Écoute Israël, l'Éternel est notre D., l'Éternel est Un' ». Les soldats rejoignirent aussitôt la tente du roi pour l'aviser. Ils découvrirent son cadavre et prirent la fuite. Les combattants d'Israël les poursuivirent jusqu'à Athènes puis revinrent en paix s'emparer de leur butin.

Ils rassemblèrent les sages et les notables dans la maison de l'Éternel qu'ils bénirent et qu'ils remercièrent de les avoir épargnés et les avoir délivrés de leurs ennemis.

Ainsi soit-il, qu'll nous délivre en chaque période et nous protège comme il a protégé nos ancêtres.

Cette histoire se déroula quelques années avant le miracle spécifique de Hanoucca. Etant donné qu'Holopherne fut un roi grec et qu'il désira, lui aussi, éradiquer la foi du Peuple Juif, on commémore ce miracle, en l'honneur de Hanoucca, en dégustant des laitages, qui nous rappellent le lait, dont Yéhoudit a abreuvé Holopherne.

#### Rapportée du livre : Beth Hamidrash, 'Heder 1-130

## Histoire de la fille de Yo'hanan le Grand-Prêtre, nouvelle mariée.

Il est rapporté dans Otsar Hamidrashim, (Hanoucca 192) : avant l'histoire de Yéhoudit (voir ci-dessus), il y eu une autre histoire citée par nos sages :

Les Grecs ont décrété que tout membre de la communauté juive qui disposait d'une barre de sécurité à sa porte devait y graver la mention : « Nous abandonnons notre croyance en D. » Aussitôt, chacun se débarrassa de sa barre de sécurité. Ils décrétèrent ensuite que celui qui possède un taureau doit inscrire sur ses cornes la mention « nous renions notre D. » Tous les enfants d'Israël se séparèrent de leur taureau, qu'ils mirent à la vente. Les Grecs obligèrent les juifs à ne pas respecter les règles de la pureté familiale. Chacun d'eux se sépara de son épouse. Au comble des décrets, ils imposèrent que chaque nouvelle mariée ait préalablement un rapport avec le souverain, avant de s'unir à son mari (Ketoubot 3). Cette oppression dura trois ans et huit mois jusqu'au mariage de la fille de Yo'hanan le grand-prêtre. Lorsqu'ils voulurent la conduire auprès du souverain, elle se décoiffa, déchira ses

vêtements et se dressa toute nue devant la foule. Yéhouda et ses frères ne purent retenir leur colère.

Ils crièrent : « Sortez-la ! Brûlez-la ! Afin qu'elle soit complètement effacée, elle a osé s'exhiber toute nue en public. » « Ne vaut-il pas mieux me déshonorer auprès de mes frères plutôt que d'être souillée par ce pervers auquel vous voulez me livrer ? » répondit-elle. Yéhouda et ses troupes se sont résolus à attaquer le souverain. Aussitôt, ils vêtirent la nouvelle mariée de vêtements princiers, montèrent un dais nuptial en branches de myrte qu'ils transportèrent de la maison des Hasmonéens jusqu'au palais du souverain,accompagnés de musiciens, de chants et de danses.À leur vue, le souverain dit à ses ministres : « Regardez comment les grands d'Israël, les descendants de prêtres sont heureux de m'obéir ! Ils méritent à ce titre

les plus grands égards ! » Il reçut Yéhouda et ses frères, en privé. C'est alors que Yéhouda décapita le roi et avec sa troupe, ils mirent les Grecs à genoux et pillèrent leurs biens. Ils retournèrent chez eux et se livrèrent, encore plus déterminés, à l'étude de la Torah et à l'observance de ses lois. Ce récit présente un parallélisme avec l'histoire de Dina à She'hem. Nos sages rapportent au nom du Midrash que le verset de Job (3-26) « je ne connais plus ni paix, ni sécurité, ni repos » fait allusion aux déboires que Ya'aqov traversa.

לא נחתי évoque l'épisode de Dina et aussi les persécutions grecques. Et de même que dans l'épisode de Dina, ce fut Shimon et Levi qui prirent l'initiative de vengeance, à l'époque grecque, ce sont leurs descendants, les Hasmonéens, qui en firent autant.

## Hanoucca ou la résistance féminine



Rav Eliyahou BOTSCHKO - LAMED

Le Juif apprécie certes la liberté physique, mais il sait aussi fêter d'autres événements d'une manière exaltante. Les victoires physiques de l'Antiquité ont perdu leur actualité, mais les acquisitions morales persistent jusqu'à nos jours ; c'est la raison pour laquelle ces commémorations ont une si grande place dans notre calendrier (Roch Hachana 18b).

Pourim et Hanoucca, les deux fêtes postbibliques, furent notamment instituées à une époque de semi-diaspora.

Elles lèvent un moment le voile épais de la captivité et montrent le sens profond de la liberté de notre peuple.

À Pourim, on raille l'arrogance et les complots d'Aman.

À Hanoucca, chacun allume la Menora du Sanctuaire dans son foyer : le Temple qui est en nous n'a jamais été réellement détruit. Notons le rôle prépondérant de la Femme dans ces événements.

Esther, créature douce mais opiniâtre, est celle qui a su arracher l'accord du roi pour tous les décrets favorisant les Juifs.

'Hanna, à l'époque de Hanoucca, est le symbole du martyre juif, refusant, au prix d'ultimes sacrifices, d'abandonner sa foi : elle encourage ses sept fils à choisir la mort plutôt que de plier le genou devant le dieu grec.

Judith choisit le combat : elle décapite le général qui s'était cru en droit de disposer du corps de ses vaincus.

La coutume veut d'ailleurs que les femmes, particulièrement, s'arrêtent de travailler pendant que brûlent les lumières de Hanouc-

Déjà en Égypte, c'est, selon les Sages, "grâce aux femmes justes que nos pères furent libérés".

Du sein de l'oppression et du labeur harassant, elles avaient su maîtriser un esprit de gaieté et une vie familiale. Feignant une coquetterie juvénile, elles maintenaient chez leur mari une certaine joie de vivre.

Leurs miroirs nommés "Miroirs des soldates" furent acceptés au Sanctuaire édifié après la sortie de l'esclavage.

Chifra et Poua, les deux sages-femmes à qui Pharaon avait donné l'ordre de tuer les mâles juifs à leur naissance, s'excusèrent poliment : chaque fois qu'elles arrivaient, c'était trop tard, les femmes avaient accouché d'elles-mêmes... (Exode chap. 1, vers. 18.10)

Tous ces faits semblent énoncer une constante. Le Pharaon, ou l'oppresseur, quel qu'il soit, croit mater le peuple juif en luttant contre les hommes, et espère la collaboration des femmes. Or, ce sont elles qui montrent une résolution et une fierté particulières, restant fermes devant les injonctions et les humiliations de l'ennemi. L'acte de résistance ne se limite pourtant pas à certains gestes. S'agissant de s'opposer à une domination perpétuelle et souvent invisible, l'oppressé devra lui aussi adopter une attitude constante qui lui permette de tenir tête.

Le mot "victoire", en français, signifie une situation précise où l'on a eu raison de l'adversaire. Dans la Bible, netsa'h est un attribut : cela désigne un rayonnement de puissance qui émane en permanence de la personnalité.

Selon la Qabala, ce rayonnement a d'ailleurs deux aspects - Netsa'h et Hod : l'un étant une puissance qui impose, l'autre une magnificence qui capte, qui convainc.

Ainsi, sans qu'il y ait conflit, même dans la fraternité, les relations se font donc par des affrontements, des entrelacements et les symbioses de ces émanations.

Dans une relation de vainqueurs et de vaincus, cet affrontement permanent est l'arme essentielle de la domination et décide définitivement l'issue de la situation.

Il n'est pas impossible que le peuple dominé ait une influence importante sur la puissance qui l'envahit. Mais le plus souvent, c'est l'inverse qui se produit : le vaincu est tellement marqué par les manifestations de grandeur du conquérant qu'il en intériorise l'image de marque et la fait sienne.

L'auréole dont le vainqueur s'entoure, son omniprésence glorieuse fera que dans son inconscient, le vaincu voudra s'identifier à lui, mériter au moins sa bienveillante condescendance.

Ainsi, même après avoir éventuellement secoué le joug physique de l'oppresseur, il restera imperceptiblement sous son influence. Un exemple simple est celui des peuples anciennement colonisés : tout en fulminant contre l'impérialisme européen, ils continuent à abandonner leurs traditions ancestrales pour ressembler le plus possible à cette merveilleuse civilisation qu'est la nôtre.

Un exemple plus pénible est celui de beaucoup d'entre nous qui, tout en proclamant leur "fierté d'être juifs", le sont exclusivement sous des aspects non-juifs.

TOUT SAVOIR SUR HANOUCCA

C'est Marx ou Freud que l'on admire, et non Rachi. On est fier du doctorat de son fils ; on est plutôt mal à l'aise s'il se couvre la tête ou refuse de travailler Shabbath. C'est que, humilié profondément dans son judaïsme, on voudrait être à son tour le grand seigneur qu'est celui qui nous a rabaissés. Tout cela en vertu du schéma que nous avons donné, car l'épithète de "glorieux", le vainqueur ne la reçoit que de celui qu'il a vaincu.

Détenant la suprématie des armes et pouvant s'offrir des parades coûteuses, il parvient à se faire admettre même par ceux qui le jalousent et le haïssent par incarnation de Netsa'h et de Hod.

À première vue, cette relation est irréversible : c'est en effet le dominateur seul qui a la possibilité d'exprimer sa puissance et son faste. C'est à cette contradiction que le peuple juif a trouvé une solution unique. Approfondissant le sens de Netsa'h et de Hod, il à découvert qu'ils ne sont pas liés à une suprématie physique. Il a vu que non seulement l'esprit est une réalité imposante, mais qu'il donne lieu à un déploiement de puissance et de magnificence. Puissance non pas à rabaisser l'autre, mais à dominer tous les problèmes avec un enseignement donnant sens et profondeur à la vie. Beauté exaltante d'une existence en harmonie avec Dieu et les hommes.

Pourim et Hanoucca, les deux fêtes non chômées dont l'essentiel des manifestations est d'ordre spirituel, correspondent, selon les cabalistes, aux attitudes de Netsa'h et de Hod.

Hanoucca, qui rappelle la victoire contre l'empire grec, représente une nouvelle conception de la magnificence. L'art grec, cette culture si envahissante par sa beauté et sa majesté, ce Hod qui avait conquis le monde entier, n'a pas pu avoir raison du sens profond de l'harmonie qu'avait acquis le peuple juif. Lorsque nous allumons nos menoroth, que nous récitons les psaumes et chantons les louanges qui accompagnent cet acte, nous montrons que l'on peut être émerveillé, puissamment heureux et fier de cet esprit qu'évoquent les petites lumières de Hanoucca.

Nous fêtons, certes, la victoire militaire contre l'ennemi, mais surtout cette gloire intérieure que le Juif a apprise et qui le rend imperméable à toute domination.

Les femmes, plus habituées à vivre les grands événements d'une manière intime, ont peut-être mieux intériorisé le sens de la phrase que symbolisait la Menora de Zacharie (chap. 4, vers. 6) : "Ni par la puissance, ni par la force mais bien par Mon esprit, dit l'Éternel Tsevagoth..."





l'album «Avidan Haganan», allez sur

avidanhaganan.com • tél : 0627385402

Grande Synagogue de Lyon 13 Quai Tilsitt Lyon 2 (2ème Etage) 04 78 37 13 43



1 oignon jaune 2 gousses d'ail 3 branches de persil ius de citron œuf 2 c-à-s de chapelure huile de tournésol poivre noir

#### RÉALISATION

Temps de préparation: 40 min. + temps de réfrigération (30 minutes)

La veille tremper les pois chiche dans de l'eau en prenant soin de bien recouvrir les pois chiche.

Égoutter et rincer les pois chiches. Les sécher avec du papier absorbant (pour réussir les falafel il faut vraiment que les pois chiche soient secs car s'ils restent humide ils risquent de s'effriter durant la cuisson). Peler et hacher grossièrement l'oignon et l'ail.

Effeuiller 1 c-à-s de persil. Mixer le tout jusqu'à obtention d'une pâte homogène. Assaisonner avec un peu de jus de citron, du sel, du poivre et du cumin. Ajouter un œuf et de la chapelure et former 16 à 20 petites boules. Mettre au réfrigérateur 30 minutes.

Faire chauffer l'huile de tournesol dans une casserole jusqu'à ce que les bulles remontent le long du manche d'une cuillère en bois plongée dedans. Faire frire les falafels un par un, 1 à 2 minutes, jusqu'à ce qu'ils soient bien dorés. Les déposer sur du papier absorbant, saupoudrer avec le reste de persil et servir.

À déguster avec du houmous ou du tzatziki.

#### Ingrédients:

250 g de farine 2 c-à-c de levure chimique 30 g de beurre mou 1 L d' huile de tournesol sucre en poudre miel liquide

#### **RÉALISATION**

Temps de préparation : 40 min.

Mélanger la farine, la levure chimique et 1 pincée de sel. Ajouter le beurre mou et pétrir avec environ 150 ml d'eau chaude jusqu'à l'obtention d'une pâte bien lisse. Pétrir viaoureusement la pâte pendant 2 à 3 minutes. Couvrir et laisser reposer à température ambiante pendant 15 minutes. Diviser la pâte en deux portions, l'étaler sur un peu de farine jusqu'à obtenir une épaisseur de 5 mm et découper des carrés (d'environ 5 x 5 cm) ou des triangles.

Faire chauffer l'huile de tournesol dans une casserole jusqu'à ce que des bulles remontent le long du manche d'une cuillère en bois plongée dedans. Y plonger des morceaux de pâte pendant environ 2 minutes, jusqu'à ce qu'ils commencent à brunir et gonfler, et les retourner 1 à 2 fois pendant la

Laisser égoutter les sopapillas sur des feuilles de papier absorbant et, selon les goûts, les saupoudrer de sucre en poudre et/ou les arroser de miel.

# Tellor Diamantaire depuis 1977



www.tellor-diamantaire.fr

3 rue Simon Maupin - Lyon 2ème (Métro Bellecour) 111 Faubourg Saint-Honoré - Paris 8ème Fabricant - Joaillier - Créateur - Expert diamantaire

# CIUE TIMORA

DEPUIS 28 ANS PESSAH DU 30 MARS AU 08 AVRIL 10 JOURS EN PENSION COMPLETE

Au nouveau Club Hotel Eilat Face à la plage

